

La Bible, le Coran et la science

Les Ecritures saintes examinées à la lumière des connaissances modernes.

MAURICE BUCAILLE

AVANT-PROPOS

Le dialogue islamo-chrétien au cours du dernier tiers du XX^e siècle représente un fait marquant dans les rapports des religions monothéistes. Il s'est traduit par des rencontres dont on a beaucoup parlé comme celles de Tripoli, de Cordoue et d'ailleurs, sans oublier la réception par le pape Paul VI au Vatican des Grands Ulémas d'Arabie en 1974. Il faut mentionner aussi les initiatives prises par des groupes de chrétiens et de musulmans cherchant à se connaître mieux, après des siècles durant lesquels l'ignorance et les idées fausses largement répandues en Occident sur l'Islam ont empoisonné l'atmosphère. Aussi faut-il changer le climat. Ce dialogue en offre la possibilité en évoquant des problèmes multiples ; ceux que posent les Ecritures Saintes ne sont pas des moindres, puisque ce sont elles qui conditionnent tout le reste. Il est donc capital de bien connaître l'idée que se font chrétiens et musulmans des Ecritures, fondement de la foi des uns et des autres.

Les points de vue des exégètes sont sans équivoque.

Pour les chrétiens, on peut donner le schéma suivant : *les livres de la Bible sont des livres inspirés*. Dans le chapitre " La Révélation de la Vérité. La Bible et les Evangiles" de son livre " Mon petit catéchisme"¹ M. Jean Guittou s'exprime ainsi : «Dieu n'a pas écrit, mais Il a fait écrire ces livres en soufflant aux apôtres et aux prophètes ce qu'il voulait nous faire savoir. On appelle ce souffle l'inspiration. Les livres écrits par les prophètes sont appelés "livres inspirés". »

Tous ces auteurs ont composé leurs écrits en s'exprimant à diverses époques selon les manières des hommes de leur temps, de sorte que dans la Bible on trouve différents «genres littéraires». Cette notion est de nos jours admise par tous et l'on ne s'étonne pas de trouver, dans l'Ancien Testament comme dans les Evangiles, à côté des sujets d'inspiration divine, des affirmations qui sont la traduction de certaines croyances profanes véhiculées par des traditions dont les origines sont bien souvent insaisissables. Tel est par exemple le cas de l'un des deux récits de la Création que nous offre la Genèse.

1. Ed. Desclée de Brouwer, Paris. 1978.

Si l'on se tourne à présent vers ce que nous enseignent les Exégètes musulmans on s'aperçoit qu'ils présentent le Coran tout autrement. Il y a quatorze siècles à peu près, dans une retraite de méditation des environs de La Mecque, Mohamed reçut de Dieu par l'intermédiaire de l'Archange Gabriel, un premier message qui fut suivi, après une longue interruption, de *révélations* successives s'étalant à peu près sur vingt ans. Transcrits du vivant même du Prophète mais aussi récités par cœur par ses premiers fidèles et plus tard par de nombreux croyants autour de lui, tous ces éléments ont été rassemblés après sa mort (632 de l'ère chrétienne) en un livre appelé depuis lors le Coran. Il contient la Parole de Dieu, à *l'exclusion de tout apport humain*. La possession de manuscrits du 1er siècle de l'ère islamique authentifie le texte actuel.

Une particularité, rigoureusement spécifique du Coran, est l'existence, à propos des évocations de l'Omnipotence divine, d'une multitude de réflexions sur des phénomènes naturels de tous ordres : de l'astronomie à la reproduction humaine en passant par la terre, le règne animal et le règne végétal, sans parler de ce que le Coran relate sur la Création. L'existence de telles réflexions n'a pas pu ne pas attirer l'attention sur des sujets dont l'immense majorité n'est pas abordée dans la Bible, et a amené pour quelques autres, communs aux deux Ecritures, à faire des comparaisons intéressantes.

Des conséquences évaluables aujourd'hui résultent de cet état de choses.

A l'époque moderne où les progrès scientifiques ont permis d'acquérir, sur des phénomènes naturels, des notions définitivement établies et expérimentalement vérifiées (ce qui exclut ici les théories par essence changeantes), on a pu étudier quelques-uns de leurs aspects selon la Bible et les comparer avec les connaissances modernes. Le résultat a été très net : pour des questions comme la formation de l'Univers (le récit de la Création), la date de l'apparition de l'homme sur la terre, le Déluge universel (et sa situation dans le temps), il est patent que les écrivains bibliques (et parmi ceux-ci des Evangélistes, en particulier Luc à propos des Généalogies de Jésus) ont exprimé des idées de leur temps incompatibles avec les connaissances modernes. Aujourd'hui il est impossible de ne pas admettre l'existence d'erreurs scientifiques dans la Bible. Compte tenu d'ailleurs de ce que les Exégètes bibliques nous ont enseigné sur le mode de composition des livres judéo-chrétiens, comment ces derniers auraient-ils pu ne pas contenir d'erreurs scientifiques ? Aussi peut-on dire avec M. Jean Guittou : « Les erreurs scientifiques de la Bible, ce sont les erreurs de l'humanité, jadis semblable à l'enfant qui n'a pas encore la science ». Ainsi les conceptions des Exégètes chrétiens sur les textes bibliques apparaissent en parfaite concordance avec ce que nous apprennent aujourd'hui les sciences sur la non-conformité avec elles de certains aspects de leur contenu.

En est-il de même des affirmations des Exégètes musulmans sur la « Révélation coranique » (opposée à l' « Inspiration biblique »)? Va-t-on trouver dans le Coran des énoncés traduisant des idées de l'époque mais qui seront plus tard en contradiction avec les connaissances modernes ? Ici, nous l'avons dit, il existe une multitude de réflexions sur les phénomènes naturels d'où la multitude des erreurs scientifiques qui auraient été a priori possibles en raison de la nature des sujets traités à cette époque

d'obscurantisme scientifique (n'oublions pas que la révélation coranique est contemporaine approximativement du règne en France du roi Dagobert).

Après confrontation des données scientifiques avec les énoncés des Ecritures, j'ai présenté dans la première édition de ce livre en 1976 des conclusions qui constituèrent initialement pour moi une immense surprise : le Coran ne contenait assurément aucune proposition en contradiction avec les connaissances les mieux établies de notre temps et il ne laissait aucune place aux idées de l'époque sur les sujets traités. Mais, bien plus, un grand nombre de faits qui ne seront découverts qu'à l'époque moderne y sont évoqués, à telle enseigne que le 9 novembre 1976 je pus présenter à l'Académie de Médecine une communication sur les « Données physiologiques et embryologiques du Coran », ces données constituant, comme bien d'autres sur des sujets différents, un véritable défi à l'explication humaine, compte tenu de ce que nous savons de l'histoire des sciences. Ainsi les constatations de l'homme moderne sur l'absence d'erreurs scientifiques sont en harmonie complète avec les conceptions des Exégètes musulmans sur le *caractère révélé du Coran*, considération qui implique que Dieu ne pouvait exprimer une idée inexacte.

Ces réflexions sur les Ecritures Saintes et la Science ne relèvent nullement de conceptions personnelles. Les erreurs scientifiques de la Bible ne constituent pas une nouveauté. Ce qui est peut-être neuf est de les avoir largement exposées et expliquées par des considérations prises dans les travaux des Exégètes chrétiens de la Bible. Pour le Coran il n'y a pas opposition mais harmonie entre l'Ecriture et les connaissances modernes, harmonie humainement inexplicable. Celle-ci paraît avoir été complètement ignorée par les islamologues occidentaux. Il est vrai que pour étudier cette question dans le détail il faut posséder des connaissances scientifiques pluridisciplinaires, ce qui n'est pas le cas des islamologues en raison de leur formation littéraire : seul un scientifique versé dans les lettres arabes pouvait établir des rapprochements entre le texte du Coran, qu'il faut pour cela lire en arabe, et la Science. L'auteur de cette étude s'est basé sur des faits dont il a présenté les déductions logiques qu'il fallait nécessairement tirer ; c'est dire que s'il n'avait pas été amené à effectuer cette recherche, d'autres que lui l'auraient tôt ou tard entreprise. Si Pasteur n'avait pas découvert les microbes, c'est un autre qui aurait démontré leur existence. Les faits finissent toujours par s'imposer en dépit des résistances de ceux que leur mise en évidence embarrasse, agace ou choque.

En plus des lumières nouvelles apportées par cette étude sur le Coran, comment n'être pas frappé, sur un plan général, par l'intérêt qu'a pu avoir pour l'examen de certains aspects des Ecritures Saintes l'utilisation des données scientifiques aboutissant à établir une concordance entre les déductions tirées de ces dernières et des conceptions d'ordre exégétique.

INTRODUCTION

Chacune des trois religions monothéistes possède un recueil d'Écritures qui lui est propre. Ces documents constituent le fondement de la foi de tout croyant qu'il soit juif, chrétien ou musulman. Ils sont pour chacun de ceux-ci la transcription matérielle d'une Révélation divine, directe comme dans le cas d'Abraham ou de Moïse qui reçurent de Dieu même les commandements, ou indirectes dans le cas de Jésus et de Mohamed, le premier déclarant parler au nom du Père, le second transmettant aux hommes la Révélation communiquée par l'Archange Gabriel.

La prise en considération des données objectives de l'histoire des religions oblige à placer sur le même rang l'Ancien Testament, les Évangiles et le Coran comme recueils de la Révélation écrite. Mais cette attitude partagée en principe par les musulmans n'est pas celle admise par les croyants de nos pays occidentaux, à influence judéo-chrétienne prédominante, qui refusent d'attribuer au Coran le caractère d'un Livre révélé.

De telles attitudes s'expliquent par les positions prises par chaque communauté croyante vis-à-vis des deux autres en ce qui concerne les Écritures.

Le judaïsme a pour livre saint la Bible hébraïque. Celle-ci diffère de l'Ancien Testament chrétien par l'addition opérée par ce dernier de quelques livres qui n'existaient pas en hébreu. En pratique, cette divergence n'apporte guère de changements à la doctrine. Mais le judaïsme n'accepte aucune révélation postérieure à la sienne.

Le christianisme a repris à son compte la Bible hébraïque en y ajoutant quelques suppléments. Mais il n'a pas accepté tous les écrits publiés pour faire connaître aux hommes la Mission de Jésus. Son Église a effectué des coupes extrêmement importantes dans la multitude des livres relatant la vie de Jésus et les enseignements qu'il a donnés. Elle n'a conservé dans le Nouveau Testament qu'un nombre limité d'écrits dont les principaux sont les quatre Évangiles canoniques. Le christianisme ne prend pas en considération une révélation postérieure à Jésus et à ses Apôtres. Il élimine donc à ce titre le Coran.

Venue six siècles après Jésus, la Révélation coranique reprend de très nombreuses données de la Bible hébraïque et des Évangiles puisqu'elle cite très fréquemment la « Torah¹ » et l'« Évangile ». Le Coran prescrit à tout musulman de croire à l'Écriture antérieure à lui (sourate 4, verset 136). Il met l'accent sur la place prépondérante occupée dans l'histoire de la Révélation par les Envoyés de Dieu, tels que Noé, Abraham, Moïse, les Prophètes et Jésus qui est placé parmi eux à un rang particulier. Sa naissance est présentée par le Coran tout autant que par les Évangiles comme un fait surnaturel. Le Livre accorde à Marie une mention toute spéciale : la sourate n° 19 du Coran ne porte-t-elle pas son nom ?

1. Il faut entendre par Torah les cinq premiers livres de la Bible, c'est-à-dire le Pentateuque, dit de Moïse (Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome).

Force est de constater que ces dernières données concernant l'Islam sont généralement ignorées en nos pays occidentaux. Comment s'en étonner quand on évoque la manière dont y furent instruites tant de générations des problèmes religieux de l'humanité et dans quelle ignorance elles ont été tenues pour tout ce qui touche à l'Islam.

L'utilisation des dénominations de "religion mahométane" et de "mahométans" n'a-t-elle pas été entretenue — et ce jusqu'à nos jours — pour maintenir dans les esprits la conviction erronée qu'il s'agissait de croyances répandues par l'œuvre d'un homme et dans lesquelles Dieu (au sens où les chrétiens l'entendent) ne peut avoir aucune place.

Bien de nos contemporains cultivés sont intéressés par les aspects philosophiques, sociaux, politiques de l'Islam sans jamais s'interroger comme ils le devraient sur la Révélation islamique proprement dite. On pose comme axiome que Mohamed s'est appuyé sur ce qui était antérieur à lui pour écarter de cette manière tout abord du problème même de la Révélation.

En quel mépris d'ailleurs les musulmans ne sont-ils pas tenus dans certains milieux chrétiens. J'ai pu en faire l'expérience en cherchant à nouer un dialogue pour un examen comparatif de récits bibliques et de récits coraniques consacrés au même sujet et constater le refus systématique d'une prise en considération, dans un simple but de réflexion, de ce que pouvait contenir le Coran sur le sujet envisagé.

C'est un peu comme si alléguer le Coran eût été faire référence au diable !

Un changement radical paraît cependant se produire de nos jours à l'échelon le plus élevé dans le monde chrétien. Edité à la suite du concile de Vatican II, un document du Secrétariat du Vatican pour les non-chrétiens, *Orientations pour un dialogue entre chrétiens et musulmans* dont la troisième édition date de 1970², atteste la profondeur de la modification des attitudes officielles. Après avoir invité à écarter « l'image surannée héritée du passé ou défigurée par des préjugés et des calomnies » que les chrétiens se faisaient de l'Islam, le document du Vatican s'attache à « reconnaître les injustices du passé dont l'Occident d'éducation chrétienne s'est rendu coupable à l'égard des musulmans ». Il critique les conceptions erronées qui ont été celles des chrétiens sur le fatalisme musulman, le juridisme de l'Islam, son fanatisme, etc.

Il met l'accent sur l'unicité de croyance en Dieu et il rappelle à quel point le cardinal Koenig, au cours d'une conférence officielle en mars 1969 à l'Université musulmane Al Azhar du Caire, surprit ses auditeurs de la Grande Mosquée en le proclamant. Il rappelle aussi que le Secrétariat du Vatican invitait en 1967 les chrétiens à présenter leurs vœux aux musulmans à l'occasion de la fin du jeûne du Ramadan, « valeur religieuse authentique ».

². Ed. Ancora. Rome.

De tels prémices en faveur d'un rapprochement entre la Curie romaine et l'Islam ont été suivies de manifestations diverses et de rencontres qui l'ont concrétisé. Mais combien peu ont été avertis de ces événements si importants qui se sont déroulés dans le monde occidental où, cependant, les moyens de diffusion de l'information : presse, radiodiffusion et télévision ne manquent pas.

Les journaux ont, en effet, accordé peu de place à la visite officielle que fit le 24 avril 1974 le cardinal Pignedoli, président du Secrétariat du Vatican pour les non-chrétiens, au roi Fayçal d'Arabie Saoudite. Le journal *Le Monde* du 25 avril 1974 en rendit compte en quelques lignes. Et pourtant quelle nouvelle d'importance quand on y lit que le cardinal avait remis au souverain un message du pape Paul VI dans lequel ce dernier exprimait « la considération de Sa Sainteté, animée d'une foi profonde dans l'unification des mondes islamique et chrétien qui adorent un seul Dieu, à Sa Majesté Fayçal en sa qualité d'autorité suprême du monde islamique ».

Six mois plus tard, en octobre 1974, le pape recevait officiellement au Vatican les Grands Ulémas d'Arabie Saoudite. Ce fut l'occasion d'un colloque entre chrétiens et musulmans sur les "Droits culturels de l'homme en Islam". Le journal du Vatican, *l'Osservatore Romano* du 26 octobre 1974, relata cet événement historique en lui accordant à la première page une surface plus grande qu'au compte rendu de la journée de clôture du Synode des Evêques réunis à Rome.

Les Grands Ulémas d'Arabie furent ensuite reçus par le Conseil œcuménique des Eglises de Genève et par monseigneur Elchinger, évêque de Strasbourg. L'évêque invita les Ulémas à faire la prière de midi devant lui en sa cathédrale. Si l'événement fut rapporté, c'est apparemment plus en raison de son côté spectaculaire que pour la signification religieuse considérable qu'il comportait. Très peu nombreux sont en tout cas ceux que j'ai interrogés sur ces manifestations et qui m'ont répondu en avoir eu connaissance.

L'esprit d'ouverture vis-à-vis de l'Islam du pape Paul VI qui se déclarait lui-même comme "animé d'une foi profonde dans l'unification des mondes islamique et chrétien qui adorent un seul Dieu" fera certainement date dans les rapports entre les deux religions. Ce rappel des sentiments du chef de l'Eglise catholique à l'égard des musulmans m'a paru nécessaire, car trop de chrétiens éduqués dans un esprit d'hostilité déclarée comme le regrettait le document du Vatican cité plus haut, sont par principe hostiles à toute réflexion sur l'Islam : partant de là, ils restent dans l'ignorance de ce qu'il est en réalité et ont, sur la Révélation islamique, des conceptions absolument erronées.

Quoi qu'il en soit, il apparaît tout à fait légitime, lorsqu'on étudie un aspect d'une révélation d'une religion monothéiste, de l'aborder par comparaison avec ce que les deux autres offrent de ce même point de vue. Une étude d'ensemble d'un problème présente plus d'intérêt qu'une étude séparée. La confrontation avec les données de la science du XX^e siècle de certains sujets traités dans les Ecritures intéresse par conséquent les trois religions sans exclusive. Et puis ne forment-elles pas ou ne devraient-elles pas former un bloc plus compact en se rapprochant alors que toutes

sont de nos jours menacées par l'invasion du matérialisme. C'est aussi bien dans les pays à influence judéo-chrétienne que dans les pays islamiques que l'on soutient — et tout spécialement dans les milieux scientifiques — que religion et science sont incompatibles. La question, pour être traitée dans son ensemble, nécessiterait des développements considérables. Je ne veux aborder ici qu'un aspect du sujet : l'examen des Ecritures elles-mêmes à la lumière des connaissances scientifiques modernes.

Cet objectif oblige à poser une question préalable fondamentale: quelle est l'authenticité des textes que nous possédons de nos jours ? Cette question implique un examen des circonstances qui ont présidé à la rédaction des textes et de leur transmission jusqu'à nous.

L'étude des Ecritures sous l'aspect de la critique des textes est de date récente en nos pays. En ce qui concerne la Bible, Ancien et Nouveau Testaments, de longs siècles ont passé durant lesquels les hommes se sont contentés de les accepter en leur état. Leur lecture ne donnait lieu qu'à des considérations apologétiques. C'eût été péché que de manifester le moindre esprit critique à leur sujet. Les clercs étaient les privilégiés qui pouvaient aisément en avoir une connaissance d'ensemble. La plupart des laïcs n'en recevaient que des morceaux choisis dans des cérémonies liturgiques ou au cours des prédications.

Organisée en spécialité, la critique textuelle, a eu le mérite de faire découvrir et de divulguer les problèmes souvent très graves qui se posent, mais combien décevante est la lecture de tant d'œuvres qui déclarent être critiques mais qui n'offrent, devant de très réelles difficultés d'interprétation, que des développements apologétiques destinés à couvrir l'embarras de l'auteur. Dans ces conditions, pour qui garde intacts sa capacité de réflexion et son sens de l'objectivité, les invraisemblances et les contradictions n'en restent pas moins persistantes et l'on ne peut que regretter l'attitude destinée à justifier, envers et contre toute logique, le maintien dans les textes des Ecritures bibliques de certains passages entachés de défauts. Elle peut être infiniment préjudiciable à la croyance en Dieu de certains esprits cultivés. Toutefois l'expérience prouve que si quelques-uns sont capables de déceler des failles de cet ordre, l'immense majorité des chrétiens ne s'est jamais rendu compte de leur existence et est restée dans l'ignorance de ces incompatibilités avec des connaissances profanes qui, pourtant, sont souvent très élémentaires.

L'Islam, lui, possède dans les hadiths l'équivalent des Evangiles. Les hadiths sont des recueils de propos et des narrations des actes du Prophète Mohamed; les Evangiles ne sont rien d'autre que cela pour ce qui concerne Jésus. Les premiers recueils de hadiths ont été écrits des décennies après la mort du prophète Mohamed comme les Evangiles l'ont été des décennies après Jésus. Dans les deux cas, ce sont des témoignages humains sur des faits passés. On verra que, contrairement à ce que beaucoup pensent, les quatre Evangiles canoniques n'ont pas pour auteurs les témoins des faits qu'ils relatent. Il en est de même des recueils de hadiths les plus sérieux.

La comparaison doit s'arrêter ici car si l'on a discuté et si l'on discute toujours de l'authenticité de tel ou tel hadith, on a tranché de façon définitive, aux premiers siècles

de l'Eglise, entre les multiples Evangiles, proclamant comme officiels ou canoniques quatre seulement de ceux-ci, malgré les nombreuses contradictions entre eux sur bien des points, et ordonnant que tous les autres soient cachés, d'où le nom qui leur a été donné d'apocryphes.

Une autre différence fondamentale, pour ce qui concerne les Ecritures, entre christianisme et Islam est l'absence pour le premier d'un texte révélé et, tout à la fois, fixé, alors que le second possède le Coran qui répond à cette définition.

Le Coran est l'expression de la Révélation faite à Mohamed par l'Archange Gabriel, aussitôt transcrite, apprise par cœur et récitée par les fidèles lors des prières, durant le mois du Ramadan en particulier. Elle fut classée par Mohamed lui-même en sourates et celles-ci ont été rassemblées tôt après la mort du Prophète, pour former, sous le califat d'Othman (12^e à 24^e année qui suivit cette dernière), le texte que nous possédons de nos jours. Contrastant avec ce qui s'est passé pour l'Islam, la Révélation chrétienne est fondée sur des témoignages humains multiples et indirects, puisque nous ne possédons aucun témoignage venant d'un témoin oculaire de la vie de Jésus, contrairement à ce que s'imaginent beaucoup de chrétiens. Ainsi est posé le problème de l'authenticité des textes de la Révélation chrétienne et de la Révélation islamique.

La confrontation des textes des Ecritures avec les données de la science a été de tout temps pour l'homme un sujet de réflexion.

On a d'abord soutenu que la concordance entre Ecritures et science était un élément nécessaire de l'authenticité du texte sacré. Saint Augustin, dans sa lettre n° 82 qui sera citée plus loin, en établit formellement le principe. Puis, à mesure que la science se développait, on s'aperçut de l'existence de divergences entre Ecriture biblique et science et on a alors décidé de ne plus faire de rapprochements. De cette manière, une situation grave a été créée qui, de nos jours, oppose, il faut le reconnaître, exégètes bibliques et savants. On ne saurait, en effet, admettre qu'une Révélation divine pût énoncer un fait rigoureusement inexact. Il n'y avait alors qu'une possibilité de conciliation logique, c'était d'admettre comme inauthentique un passage de l'Ecriture biblique énonçant un fait scientifiquement inadmissible. Une telle solution n'a pas été choisie. On s'est, au contraire, acharné à maintenir l'intégrité du texte et cela a contraint des exégètes à prendre, sur la vérité des Ecritures bibliques, des positions qui ne sont guère acceptables pour un esprit scientifique.

L'Islam, comme saint Augustin pour la Bible, a toujours considéré qu'il y avait concordance entre les données de l'Ecriture sainte et les faits scientifiques. L'examen du texte de la Révélation islamique à l'époque moderne n'a pas donné lieu à une révision de cette position. Le Coran, comme on le verra plus loin, évoque des faits pour lesquels la science a son mot à dire, et ce en nombre considérable par rapport à la Bible : il n'y a aucune commune mesure entre le caractère restreint d'énoncés bibliques prêtant à confrontation avec la science et la multiplicité des sujets ayant un caractère scientifique évoqués par le Coran. Aucun de ceux-ci ne prête à contestation du point de vue scientifique : telle est la donnée fondamentale qui ressort de cette étude. Et l'on verra à la fin de ce livre comment, pour les recueils des propos du Prophète (hadiths),

qui se placent en dehors de la Révélation coranique, il en est tout autrement puisque certains hadiths sont scientifiquement inadmissibles. De pareils hadiths ont été soumis à des études sérieuses suivant les principes stricts du Coran, ordonnant de toujours s'en remettre à la science et à la raison, pour leur enlever le cas échéant toute authenticité.

Ces considérations sur le caractère acceptable ou inacceptable scientifiquement d'un énoncé de l'Écriture rendent nécessaire une précision. Il faut souligner que, lorsqu'on parle ici de données de la science, on entend par là ce qui est établi de façon définitive. Cette considération élimine les théories explicatives, utiles à une époque pour faire comprendre un phénomène et pouvant être abrogées et remplacées par la suite par d'autres plus conformes au développement scientifique. Ce que j'envisage ici sont des faits sur lesquels il est impossible de revenir ultérieurement, même si la science n'apporte que des données incomplètes mais qui sont suffisamment bien établies pour être utilisables sans risques d'erreur.

Par exemple, on ignore la date même approximative de l'apparition de l'homme sur la terre, mais on a découvert des vestiges d'œuvres humaines que l'on situe, sans aucun doute possible, antérieurs au dixième millénaire avant l'ère chrétienne. On ne peut donc retenir comme compatible avec la science la réalité du texte biblique de la Genèse donnant des généalogies et des dates qui font situer l'origine de l'homme (la création d'Adam) environ trente-sept siècles avant Jésus-Christ. La science pourra peut-être donner dans le futur des précisions de dates plus grandes que nos évaluations actuelles, mais on peut être assuré qu'on ne démontrera jamais que l'homme est apparu sur la Terre il y a 5736 années, comme le veut, en l'an 1975, le calendrier hébraïque. Les données bibliques concernant l'ancienneté de l'homme sont donc fausses.

Cette confrontation avec la science exclut tout problème religieux à proprement parler. La science n'a, par exemple, aucune explication à donner sur le processus par lequel Dieu s'est manifesté à Moïse ou à propos du mystère qui entoure la venue au monde de Jésus sans qu'il existât pour lui un père biologique. Sur des faits de ce genre, les Écritures ne donnent d'ailleurs aucune explication matérielle. La présente étude porte sur ce que nous enseignent les Écritures au sujet de phénomènes naturels extrêmement divers qu'elles entourent plus ou moins de commentaires ou d'explications, et il faut opposer à cet égard la grande richesse de la Révélation coranique à la discrétion des deux autres révélations sur ce même sujet.

C'est sans aucune idée préconçue et avec une objectivité totale que je me suis d'abord penché sur la Révélation coranique en recherchant le degré de compatibilité du texte coranique avec les données de la science moderne. Je savais, par des traductions, que le Coran évoquait souvent toutes sortes de phénomènes naturels, mais je n'en possédais qu'une connaissance sommaire. C'est en examinant très attentivement le texte en arabe que j'en fis un inventaire, au terme duquel je dus me rendre à l'évidence que le Coran ne contenait aucune affirmation qui pût être critiquable du point de vue scientifique à l'époque moderne.

Je fis le même examen de l'Ancien Testament et des Évangiles avec la même objectivité. Pour le premier, point ne fut besoin d'aller au-delà du premier livre, « la

Genèse », pour y trouver des affirmations inconciliables avec les données les plus solidement établies de la science de notre époque.

Quand on ouvre les Evangiles, on est d'emblée plongé, avec la généalogie de Jésus qui figure en première page, dans un problème très grave puisque le texte de Matthieu est, sur ce point, en évidente contradiction avec celui de Luc et que ce dernier présente une incompatibilité évidente avec les connaissances modernes relatives à l'ancienneté de l'homme sur la terre.

L'existence de ces contradictions, invraisemblances et incompatibilités ne me paraît altérer nullement la foi en Dieu. Elle engage seulement la responsabilité des hommes. Nul ne peut dire ce que pouvaient être les textes originaux, quelle fut la part des rédactions fantaisistes, quelle fut la part de la manipulation délibérée des textes par les hommes, comme celle des modifications inconscientes des Ecritures. Ce qui choque de nos jours, c'est de voir que, devant de telles contradictions ou incompatibilités avec les données bien établies de la science, des spécialistes de l'étude des textes ou bien feignent parfois de les ignorer, ou bien relèvent les failles mais tentent de les camoufler à l'aide d'acrobaties dialectiques. A propos de l'Evangile de Matthieu et de celui de Jean, je donnerai des exemples de cet usage brillant de formules apologétiques par d'éminents exégètes. La tentative de camouflage par ces procédés d'une invraisemblance ou d'une contradiction qu'on appelle pudiquement « difficulté » est souvent couronnée de succès, ce qui explique que tant de chrétiens ignorent les failles graves de nombreux passages de l'Ancien Testament et des Evangiles. Le lecteur en trouvera dans les première et deuxième parties de ce livre des exemples précis.

Il trouvera dans la troisième partie du livre l'illustration d'une application inattendue de la science à l'étude d'une Ecriture sainte, l'apport de la connaissance profane moderne à une meilleure compréhension de certains versets coraniques restés jusque-là énigmatiques, voire même incompréhensibles. Comment en être étonné lorsqu'on sait que, pour l'Islam, la religion et la science ont toujours été considérées comme deux sœurs jumelles. Cultiver la science fit partie des prescriptions religieuses dès l'origine; la mise en application de ce précepte entraîna le prodigieux essor scientifique lors de la grande période de la civilisation islamique, dont l'Occident lui-même se nourrit avant la Renaissance. De nos jours, les progrès accomplis grâce aux connaissances scientifiques dans l'interprétation de certains passages du Coran, incompris ou mal interprétés jusqu'alors, constituent l'apogée de cette confrontation entre les Ecritures et la science.

ANCIEN TESTAMENT.

I. APERÇU GÉNÉRAL

Qui est l'auteur de l'Ancien Testament ?

Combien de lecteurs de l'Ancien Testament à qui cette question serait posée ne donneraient de réponse qu'en répétant ce qu'ils ont lu dans l'Introduction de leur Bible, à savoir que ces livres ont tous Dieu pour auteur, bien qu'ils aient été écrits par des hommes inspirés par l'Esprit Saint.

Tantôt, l'auteur de la présentation de la Bible se borne à instruire son lecteur à l'aide de cette brève notion qui coupe court à toute interrogation, tantôt il y ajoute un correctif l'avertissant que des détails ont pu, par la suite, avoir été ajoutés par des hommes au texte primitif, mais que, néanmoins, le caractère litigieux d'un passage n'altère pas la «vérité» générale qui en découle. On insiste sur cette «vérité » dont se porte garant le Magistère de l'Eglise, assisté de l'Esprit Saint, seul susceptible d'éclairer les fidèles sur ces points. L'Eglise n'a-t-elle pas promulgué, dès les conciles du IV^e siècle, la liste des Livres saints, liste qui fut confirmée pour former ce qu'on appelle le Canon par les conciles de Florence (1441), Trente (1546) et Vatican I (1870). Tout récemment, le dernier concile de Vatican II n'a-t-il pas, après tant d'encycliques, publié sur la Révélation un texte de toute première importance, laborieusement mis au point pendant trois ans (1962-1965). L'immense majorité des lecteurs de la Bible trouve ces renseignements réconfortants en tête des éditions modernes, se contente des garanties d'authenticité données au cours des siècles et n'a guère songé qu'on puisse en discuter.

Mais, lorsqu'on se réfère à des ouvrages écrits par des religieux, qui ne sont pas destinés à la grande vulgarisation, on s'aperçoit que la question de l'authenticité des livres de la Bible est beaucoup plus complexe qu'on avait pu le penser *a priori*. Si l'on consulte, par exemple, la publication moderne, en fascicules séparés, de la Bible traduite en français sous la direction de l'Ecole biblique de Jérusalem¹, le ton apparaît très différent et l'on se rend compte que l'Ancien Testament, comme le Nouveau, soulève des problèmes dont les auteurs des commentaires n'ont pas caché, pour beaucoup, les éléments qui suscitent la controverse.

On trouve également des données très précises dans des études plus condensées et d'une grande objectivité, comme celle du professeur Edmond Jacob : *L'Ancien Testament*². Ce livre donne une parfaite vue d'ensemble.

Beaucoup ignorent qu'il y avait à l'origine, comme le souligne Edmond Jacob, une pluralité de textes et non un texte unique. Vers le III^e siècle avant J.-C., il y avait au moins trois formes du texte hébreu de la Bible : le texte massorétique, celui qui a servi, au moins en partie, à la traduction grecque et le Pentateuque samaritain. Au 1^{er} siècle avant J.-C., on tend à l'établissement d'un texte unique, mais il faudra attendre un siècle après J.-C. pour que le texte biblique soit fixé.

1. Editions du Cerf, Paris.

2. Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je?".

Si l'on possédait ces trois formes du texte, des comparaisons seraient possibles et l'on arriverait peut-être à se faire une opinion de ce qu'avait pu être l'original, mais le malheur veut qu'on n'en ait pas la moindre idée. Mis à part des rouleaux de la grotte de Qumran, datant de l'époque préchrétienne proche de Jésus, un papyrus du Décalogue du II^e siècle après J.-C. présentant des variantes avec le texte classique, quelques fragments du V^e siècle après J.-C. (Géniza du Caire), le texte hébreu le plus ancien de la Bible est du IX^e siècle après J.-C.

En langue grecque, la Septante serait la première traduction. Datant du III^e siècle avant J.-C., elle fut entreprise par les juifs d'Alexandrie. C'est sur son texte que s'appuieront les auteurs du Nouveau Testament. Elle fera autorité jusqu'au VII^e siècle après J.-C. Les textes grecs de base généralement utilisés dans le monde chrétien sont ceux des manuscrits conservés sous les noms de *Codex Vaticanus* à la cité du Vatican et de *Codex Sinaiticus* au British Muséum de Londres et qui datent du IV^e siècle après J.-C.

En latin, saint Jérôme aurait pu faire un texte à partir de documents hébreux dans les premières années du V^e siècle après J.-C. C'est l'édition appelée plus tard *Vulgate* en raison de sa diffusion universelle après le VII^e siècle de l'ère chrétienne.

Pour mémoire, citons les versions araméennes, syriaques (Peshitta), qui ne sont que partielles.

Toutes ces versions ont permis aux spécialistes d'aboutir à la confection de textes qu'on appelle " moyens ", sortes de compromis entre des versions différentes. On établit également des recueils en diverses langues, juxtaposées, donnant côte à côte les versions hébraïque, grecque, latine, syriaque, araméenne et même arabe. Telle est la célèbre Bible de Wallon (Londres, 1657). Pour être complet, ajoutons qu'entre les diverses Eglises chrétiennes, les conceptions bibliques divergentes font que toutes n'acceptèrent pas exactement les mêmes livres et qu'elles n'eurent pas jusqu'à présent, dans une même langue, les mêmes idées sur la traduction. Œuvre d'unification en cours d'achèvement, la traduction œcuménique de l'Ancien Testament réalisée par de très nombreux experts catholiques et protestants devrait aboutir à un texte de synthèse.

Ainsi apparaît considérable la part humaine dans le texte de l'Ancien Testament. On réalise sans peine comment, de version en version, de traduction en traduction, avec toutes les corrections qui en résultent fatalement, le texte original a pu être transformé en plus de deux millénaires.

Origine de la Bible

Avant d'être un recueil de Livres, ce fut une tradition populaire qui n'eut d'autre support que la mémoire humaine, agent exclusif à l'origine de la transmission des idées. Cette tradition était chantée.

« A un stade élémentaire, écrit E. Jacob, tout peuple chante ; en Israël comme ailleurs, la poésie a précédé la prose. Israël a beaucoup et bien chanté ; amené par les circonstances de son histoire aux sommets de l'enthousiasme aussi bien qu'aux abîmes du désespoir, participant avec intensité à tout ce qui lui arrivait, puisque tout avait à ses yeux un sens, il a donné à son chant une grande variété d'expressions. »

On chantait sous les prétextes les plus divers, et E. Jacob en énumère un certain nombre dont les chants accompagnateurs se retrouvent dans l'Ancien Testament : chants des repas, chant de célébration de la fin des récoltes, chants accompagnant le travail comme le célèbre chant du Puits (Nombres, 21, 17), chants de mariage comme ceux du Cantique des cantiques, chants de deuil, chants de guerre extrêmement nombreux dans la Bible, parmi lesquels le Cantique de Déborah (Juges, 5, 1-32) qui exalte la victoire d'Israël voulue par Yahweh au terme d'une guerre sainte que Yahweh mène lui-même (Nombres, 10, 35) : " Quand l'Arche (d'alliance) partait. Moïse disait : « Lève-toi, Yahweh, et que tes ennemis soient dispersés ! Que ceux qui te haïssent fuient devant ta face ! " »

Ce sont encore les Maximes et les Proverbes (Livre des Proverbes, Proverbes et Maximes des Livres historiques), les paroles de bénédiction et de malédiction, les lois que les Prophètes édictent aux hommes après avoir reçu leur mandat divin.

E. Jacob note que ces paroles étaient transmises soit par la voie familiale, soit par le canal des sanctuaires sous forme de narration de l'histoire du peuple élu de Dieu. Celle-ci devint vite fable comme l'Apologue de Jotham (Juges, 9, 7-21), où « les arbres se mettent en chemin pour oindre leur roi et s'adressent tour à tour à l'olivier, au figuier, à la vigne, au buisson », ce qui permet à E. Jacob d'écrire : « ... animée par la fonction fabulatrice la narration ne s'est pas trouvée embarrassée sur des sujets et époques dont l'histoire était mal connue », et de conclure :

« Il est probable que ce que l'Ancien Testament raconte au sujet de Moïse et des patriarches ne correspond qu'assez approximativement au déroulement historique des faits, mais les narrateurs ont su, déjà au stade de la transmission orale, mettre en œuvre tant de grâce et d'imagination pour relier entre eux des épisodes très divers, qu'ils ont réussi à présenter comme une histoire, somme toute assez vraisemblable pour des esprits critiques, ce qui s'est passé aux origines du monde et de l'humanité. »

Il y a tout lieu de penser qu'après la fixation du peuple juif en Canaan, c'est-à-dire à la fin du XIII^e siècle avant J.-C., l'écriture est employée pour transmettre et conserver la tradition, mais sans une entière rigueur, même quand il s'agissait de ce qui paraît aux hommes mériter le plus la pérennité, c'est-à-dire les lois. Parmi ces dernières, la loi dont on attribue l'écriture même à la main de Dieu, le Décalogue, est transmise dans l'Ancien Testament selon deux versions ; Exode (20, 1-21) et Deutéronome (5, 1-30). L'esprit est le même, mais les variations sont patentes. On a le souci de fixer une documentation importante: contrats, lettres, listes de personnes (juges, hauts fonctionnaires des villes, listes généalogiques), listes d'offrandes, listes de butin. Ainsi furent constituées des archives qui apportèrent une documentation lors de la rédaction ultérieure des œuvres définitives qui aboutirent aux livres que nous possédons. Ainsi,

dans chaque livre, des genres littéraires divers sont mélangés : aux spécialistes de rechercher les motifs de cet assemblage de documents hétéroclites.

Il est intéressant de rapprocher ce processus de constitution de l'ensemble disparate qu'est l'Ancien Testament, à base initiale de tradition orale, de ce qui put se passer sous d'autres cieux et en d'autres temps lors de la naissance d'une littérature primitive.

Prenons, par exemple, la naissance de la littérature française à l'époque du royaume des Francs. La même tradition orale préside au début à la conservation des hauts faits : guerres qui sont souvent des guerres de défense de la chrétienté, drames divers dans lesquels s'illustrent des héros dont, des siècles plus tard, vont s'inspirer trouvères, chroniqueurs, auteurs de "cycles" divers. Ainsi naîtront, à partir du XI^e siècle de l'ère chrétienne, ces chansons de geste où le réel se mêle à la légende et qui vont constituer le premier monument d'une épopée. Célèbre entre toutes est la *Chanson de Roland*, chant romancé d'un haut fait d'armes dans lequel s'illustre Roland, commandant l'arrière-garde de l'empereur Charlemagne au retour d'une expédition espagnole. Le sacrifice de Roland n'est pas un épisode inventé pour les besoins du récit. On le situe le 15 août 778 ; il s'agissait, en fait, d'une attaque par des montagnards basques. L'œuvre littéraire n'est pas ici que légendaire ; elle a une base historique, mais elle ne saurait être prise à la lettre par les historiens.

Le parallèle fait entre la naissance de la Bible et une telle littérature profane semble correspondre très exactement à la réalité. Il ne vise nullement à rejeter dans son ensemble, comme le font tant de négateurs systématiques de l'idée de Dieu, le texte biblique possédé aujourd'hui par les hommes au magasin des collections mythologiques. On peut parfaitement croire en la réalité de la création, en la remise par Dieu à Moïse de commandements, en l'intervention divine dans les affaires humaines, au temps du roi Salomon par exemple, on peut penser que l'essence de ces faits nous est rapportée, tout en considérant que le détail des descriptions doit être soumis à une critique rigoureuse, tant sont grandes les participations humaines dans la mise par écrit des traditions orales originales.

II. LES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT

L'Ancien Testament est une collection d'ouvrages de longueur très inégale et de genres divers, écrits pendant plus de neuf siècles en plusieurs langues, à partir de traditions orales. Beaucoup de ces ouvrages ont été corrigés et complétés, en fonction des événements ou en fonction de nécessités particulières, à des époques parfois très éloignées les unes des autres.

Il est vraisemblable que l'éclosion de cette abondante littérature s'est située au début de la monarchie Israélite, vers le XI^e siècle avant J.-C., à l'époque où apparaît dans l'entourage royal le corps des scribes, personnages cultivés dont le rôle ne se limite pas à l'écriture. De cette époque peuvent dater les premiers écrits très partiels cités dans le chapitre précédent, écrits qu'il y avait un intérêt particulier à fixer par l'écriture :

certaines des chants qui ont été cités plus haut, les oracles prophétiques de Jacob et de Moïse, le Décalogue et, plus généralement, les textes législatifs qui, avant la formation d'un droit, établissaient une tradition religieuse. Tous ces textes constituent des morceaux dispersés çà et là dans divers recueils de l'Ancien Testament.

C'est un peu plus tard, peut-être au cours du X^e siècle avant J.-C. qu'aurait été rédigé le texte dit « yahviste ¹ » du Pentateuque qui va former l'ossature des cinq premiers livres dits de Moïse. Plus tard, on ajoutera à ce texte la version dite "élohiste²" et la version dite "sacerdotale³". Le texte yahviste initial traite de la période des origines du monde jusqu'à la mort de Jacob. Il émane du royaume du Sud (Juda).

A la fin du IX^e siècle et au milieu du VIII^e siècle avant J.-C., dans le royaume du Nord (Israël), s'élabore et se répand l'influence prophétique avec Elie et Elisée dont nous possédons les livres. C'est aussi l'époque du texte élohiste du Pentateuque qui couvre une période beaucoup plus restreinte que le yahviste car il se limite aux faits concernant Abraham, Jacob et Joseph. Les livres de Josué et des Juges datent de cette période.

Le VIII^e siècle avant J.-C. est celui des prophètes écrivains : Amos et Osée en Israël, Isaïe et Michée dans le royaume de Juda.

En 721 avant J.-C., la prise de Samarie met fin au royaume d'Israël. Le royaume de Juda reçoit son héritage religieux. Le recueil des Proverbes daterait de cette période, marquée surtout par la fusion en un seul livre des textes yahviste et élohiste du Pentateuque ; ainsi est constituée la Torah. La rédaction du Deutéronome se situerait à cette époque.

Le règne de Josias, dans la seconde partie du VII^e siècle avant J.-C. coïncidera avec les débuts du prophète Jérémie, mais l'œuvre de ce dernier ne prendra forme définitive qu'un siècle plus tard.

Avant la première déportation à Babylone de 598 avant J.-C. se placent la prédication de Sophonie, celle de Nahum et celle de Habacuc. Au cours de cette première déportation, Ezéchiel prophétise déjà. Puis ce sera la chute de Jérusalem en 587 avant J.-C., qui marquera le début de la deuxième déportation, celle-ci se prolongeant jusqu'en 538 avant J.-C.

Le livre d'Ezéchiel, dernier grand prophète et prophète de l'exil, ne sera rédigé dans sa forme actuelle qu'après sa mort par les scribes qui seront ses héritiers spirituels.

1. Ainsi appelé parce que Dieu y est nommé Yahvé.

2. Ainsi appelé parce que Dieu y est nommé Elohim,

3. Elle provient des prêtres du temple de Jérusalem.

Ces mêmes scribes reprendront en une troisième version, dite « sacerdotale », la Genèse pour la partie s'étendant de la Création à la mort de Jacob. Ainsi vont être insérés, à l'intérieur même des deux textes yahviste et élohiste de la Torah, un troisième texte dont on verra plus loin un aspect de ses intrications dans les livres rédigés approximativement quatre et deux siècles plus tôt. A cette époque apparaît le livre des Lamentations.

Sur ordre de Cyrus, la déportation à Babylone se termine en 538 avant J.-C., les Juifs regagnent la Palestine et le temple de Jérusalem est reconstruit. Une activité prophétique reprend, d'où les livres d'Aggée, de Zacharie, du troisième Isaïe, de Malachie, de Daniel et de Baruch (celui-ci écrit en grec).

La période qui suit la déportation est aussi celle des livres de Sagesse : les Proverbes sont rédigés définitivement vers 480 avant J.-C., le livre de Job au milieu du V^e siècle avant J.-C. L'Ecclésiaste ou Qohélet date du III^e siècle avant J.-C., qui est aussi celui du Cantique des cantiques, des deux livres des Chroniques, de ceux d'Esdras et de Néhémie ; l'Ecclésiastique ou Siracide apparaît au II^e siècle avant J.-C. ; le livre de la Sagesse de Salomon et les deux livres des Maccabées sont rédigés un siècle avant J.-C. Les livres de Ruth, d'Esther et de Jonas sont difficilement datables, comme les livres de Tobie et de Judith. Toutes ces indications sont fournies sous réserve de remaniements ultérieurs, car ce n'est qu'un siècle environ avant J.-C. que l'on a donné aux écrits de l'Ancien Testament une première forme qui, pour beaucoup, ne deviendra définitive qu'au 1^{er} siècle après J.-C.

Ainsi, l'Ancien Testament apparaît comme un monument de la littérature du peuple juif des origines jusqu'à l'ère chrétienne. Les livres qui le composent ont été rédigés, complétés, révisés entre le X^e et le 1^{er} siècle avant J.-C. Ce n'est nullement un point de vue personnel qui est donné ici sur l'histoire de leur rédaction. Les données essentielles de cet aperçu historique ont été empruntées à l'article « Bible » écrit pour *l'Encyclopedia Universalis*¹ par J. P. Sandroz, professeur aux Facultés dominicaines du Saulchoir. Pour comprendre ce qu'est l'Ancien Testament, il faut avoir en mémoire ces notions parfaitement établies de nos jours par des spécialistes hautement qualifiés.

Une Révélation est mêlée à tous ces écrits, mais nous ne possédons aujourd'hui que ce qu'ont bien voulu nous laisser les hommes qui ont manipulé les textes à leur guise en fonction des circonstances dans lesquelles ils se trouvaient et des nécessités auxquelles ils avaient à faire face.

Quand on compare ces données objectives à celles relevées dans les Préliminaires de Bibles diverses destinées de nos jours à la vulgarisation, on se rend compte que les faits y sont présentés d'une manière toute différente. On passe sous silence des faits fondamentaux relatifs à la rédaction des livres, des équivoques sont entretenues qui égarent le lecteur, des faits sont minimisés au point de donner une idée fautive de la réalité. Bien des Préliminaires ou Introductions des Bibles travestissent ainsi la vérité.

1. Ed.1974 vol.3, p 246-253.

Des livres entiers sont-ils remaniés à plusieurs reprises (comme le Pentateuque), on se contente de mentionner que des détails ont pu être rajoutés après coup. On introduit une discussion à propos d'un passage insignifiant d'un livre, mais on passe sous silence des faits cruciaux qui mériteraient de longs développements. Il est affligeant de voir entretenues pour la vulgarisation des notions aussi inexactes sur la Bible.

La Torah ou Pentateuque

Torah est le nom sémitique.

L'expression grecque qui, en français, a donné « Pentateuque » désigne une œuvre en cinq parties : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome qui vont former les cinq premiers éléments du recueil des trente-neuf volumes de l'Ancien Testament.

Ce groupe de textes traite des origines du monde jusqu'à l'entrée du peuple juif en Canaan, terre promise après l'exil en Egypte, très exactement jusqu'à la mort de Moïse. Mais la narration de ces faits sert de cadre général à l'exposé des dispositions concernant la vie religieuse et la vie sociale du peuple juif, d'où le nom de Loi ou Torah.

Le judaïsme et le christianisme ont, pendant de longs siècles, considéré que l'auteur en était Moïse lui-même. Peut-être s'est-on fondé pour l'affirmer sur le fait que Dieu ait dit à Moïse (Exode, 17, 14) : " Ecris cela [la défaite d'Amaleq] en mémorial dans le Livre" ou encore, à propos de l'Exode depuis l'Egypte, que « Moïse mît par écrit les lieux d'où ils partirent » (Nombres, 33, 2), ou bien que « Moïse écrivît cette loi... » (Deutéronome, 31, 9). A partir du 1^{er} siècle avant J.-C., on défend la thèse selon laquelle tout le Pentateuque a été écrit par Moïse ; Flavius Josèphe, Philon d'Alexandrie la soutiennent.

Aujourd'hui, cette thèse est absolument abandonnée, tout le monde est d'accord sur ce point, mais il n'empêche que le Nouveau Testament attribue à Moïse cette paternité. En effet, Paul, dans l'Épître aux Romains (10, 5), citant une phrase du Lévitique affirme : « Moïse lui-même écrit de la justice qui vient de la loi... », etc. Jean, dans son Évangile (5, 46-47), fait dire à Jésus cette phrase ; « Si vous aviez vu Moïse, vous croiriez en moi, car c'est à mon sujet qu'il a écrit. Si vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, comment croiriez-vous ce que je dis ? » Il s'agit bien ici d'une rédaction, le mot grec correspondant au texte original (écrit en cette langue) est « episteute ». Or, il s'agit là d'une affirmation totalement fautive mise par l'Évangéliste dans la bouche de Jésus : ce qui va suivre le démontre.

J'emprunte les éléments de cette démonstration au R. P. de Vaux, directeur de l'École biblique de Jérusalem, qui a fait précéder sa traduction de la Genèse de 1962 d'une Introduction générale au Pentateuque contenant de très précieux arguments allant à l'encontre des affirmations évangéliques sur la paternité de l'œuvre en question.

Le R. P. de Vaux rappelle que « la tradition juive, à laquelle se conformèrent le Christ et les Apôtres » fut acceptée jusqu'à la fin du Moyen Age, Aben Esra ayant été au XII^e siècle le seul contestataire de cette thèse. C'est au XVI^e siècle que Caristadt fait remarquer que Moïse n'a pas pu écrire le récit de sa propre mort dans Deutéronome (34, 5-12). L'auteur cite ensuite d'autres critiques qui refusent à Moïse au moins une partie du Pentateuque, et surtout l'ouvrage de Richard Simon, de l'Oratoire, *Histoire critique du Vieux Testament* (1678), qui souligne les difficultés chronologiques, les répétitions, les désordres des récits et des différences de style dans le Pentateuque.

Le livre fit scandale ; on ne suivit guère l'argumentation de R. Simon : dans des livres d'histoire du début du XVIII^e siècle, les références à la haute antiquité procèdent très souvent de "ce que Moïse avait écrit".

On imagine combien il était difficile de combattre une légende forte de l'appui que Jésus lui-même lui aurait apportée dans le Nouveau Testament, comme nous l'avons vu. On doit à Jean Astruc, médecin de Louis XV, d'avoir fourni l'argument décisif.

En publiant en 1753 ses Conjonctures sur les Mémoires originaux dont il paraît que *Moïse* s'est servi pour composer le livre de la Genèse, il mit l'accent sur la pluralité des sources. Il ne fut sans doute pas le premier à en avoir fait la remarque, mais en tout cas il eut le courage de rendre publique une constatation primordiale : deux textes marqués chacun d'une particularité d'appellation de Dieu par Yahvé et Elohim étaient côte à côte présents dans la Genèse ; cette dernière contenait donc deux textes juxtaposés. Eichhorn (1780-1783) fit la même découverte pour les quatre autres livres, puis Ilgen (1798) s'aperçut qu'un des deux textes individualisés par Astruc, celui où Dieu est appelé Elohim, devait être lui-même scindé en deux. Le Pentateuque éclatait littéralement.

Le XIX^e siècle s'employa à une recherche encore plus minutieuse des sources. En 1854, quatre sources sont admises. On leur donne les noms de : document yahviste, document élohiste, deutéronome, Code sacerdotal. On réussit à leur attribuer des âges :

1. Le document yahviste est situé au IX^e siècle avant J.-C. (rédigé en pays de Juda) ;
2. Le document élohiste serait un peu plus récent (rédigé en Israël) ;
3. Le Deutéronome est du VIII^e siècle avant J.-C. pour les uns (E. Jacob), de l'époque de Josias (VII^e siècle avant J.-C.) pour d'autres (R. P. de Vaux)
4. Le Code sacerdotal est de l'époque de l'exil ou d'après l'exil : VI^e siècle avant J.-C.

Ainsi l'arrangement du texte du Pentateuque s'étale sur au moins trois siècles.

Mais le problème est encore plus complexe. En 1941, A. Lods distingue trois sources dans le document yahviste, quatre dans l'élohiste, six dans le Deutéronome, neuf dans le Code sacerdotal, « sans compter, écrit le R. P. de Vaux, les additions réparties entre huit rédacteurs. » A une date plus récente, on en vient à penser que « beaucoup des constitutions ou des lois du Pentateuque avaient des parallèles extrabibliques très antérieures aux dates qu'on attribuerait aux documents » et que « nombre de récits du Pentateuque supposaient un milieu autre — et plus ancien — que celui d'où seraient

sortis ces documents », ce qui amène à s'intéresser à la « formation des traditions ». Le problème apparaît alors d'une complexité telle que plus personne ne s'y reconnaît.

La multiplicité des sources entraîne des discordances et des répétitions nombreuses. Le R. P. de Vaux donne des exemples de ces imbrications de traditions diverses concernant la création, les descendants de Caïn, le déluge, l'enlèvement de Joseph, ses aventures en Egypte, des discordances de noms intéressant un même personnage, des présentations différentes d'événements importants.

Ainsi le Pentateuque apparaît formé de traditions diverses réunies plus ou moins adroitement par des rédacteurs, ayant tantôt juxtaposé leurs compilations, tantôt transformé les récits dans un but de synthèse, mais en laissant cependant apparaître les invraisemblances et les discordances qui ont conduit les modernes à la recherche objective des sources.

Sur le plan de la critique textuelle, le Pentateuque offre l'exemple sans doute le plus évident des remaniements effectués par les hommes, à différentes périodes de l'histoire du peuple juif, des traditions orales et des textes reçus des générations passées. Ayant commencé au X^e ou au IX^e siècle avant J.-C. avec la tradition yahviste qui prend le récit à partir des origines, celui-ci ne fait qu'ébaucher la destinée particulière d'Israël, comme l'écrit le R. P. de Vaux, pour la « replacer dans le grand dessein de Dieu concernant l'humanité ». Il finit au VI^e siècle avant J.-C. par la tradition sacerdotale soucieuse de précision par la mention de dates et de généalogies ¹.

« Les rares récits que cette tradition a en propre, écrit le R. P. de Vaux, témoignent de ses préoccupations légalistes : le repos sabbatique à la fin de la création, l'alliance avec Noé, l'alliance avec Abraham et la circoncision, l'achat de la grotte de Makpela, qui donne aux Patriarches un titre foncier en Canaan. » Rappelons que la tradition sacerdotale se situe au retour de la déportation à Babylone et au moment de la réinstallation en Palestine à partir de 538 avant J.-C. Il y a donc intrication de problèmes religieux et de problèmes de pure politique.

Pour la seule Genèse, la fragmentation du Livre en trois sources principales est bien établie : le R. P. de Vaux, dans les commentaires de sa traduction, énumère pour chacune d'elles les passages du texte actuel de la Genèse qui en dépendent. En se fondant sur ces données, on peut définir pour n'importe quel chapitre les apports des diverses sources. Pour ce qui concerne, par exemple, la création, le déluge et la période allant du déluge à Abraham, qui occupent les onze premiers chapitres de la Genèse, on voit se succéder à tour de rôle dans le récit biblique une portion de texte yahviste et une portion de texte sacerdotal ; le texte élohiste n'est pas présent dans ces onze premiers chapitres. L'imbrication des apports yahviste et sacerdotal apparaît ici en toute clarté.

1. On verra dans le prochain chapitre à quelles erreurs dans le récit, apparaissant après confrontation avec les données modernes de la science, sont conduits les rédacteurs de la version sacerdotale à propos de l'ancienneté de l'homme sur la terre, la situation dans le temps et le déroulement de la création, les erreurs découlant manifestement des manipulations des textes par les hommes.

Pour la création et jusqu'à Noé (cinq premiers chapitres), l'ordonnance est simple : un passage yahviste alterne avec un passage sacerdotal du début à la fin du récit. Mais, pour le Déluge et spécialement pour les chapitres 7 et 8, le découpage du texte selon les sources isole des passages très courts allant jusqu'à une seule phrase. Pour un peu plus de cent lignes de texte français, on passe dix-sept fois d'un texte à l'autre : de là les invraisemblances et les contradictions à la lecture du récit actuel. (Voir ci-après le tableau qui schématise cette répartition des sources.)

DETAIL DE LA RÉPARTITION DU TEXTE YAHVISTE ET DU TEXTE SACERDOTAL DANS LES CHAPITRES 1 À 11 DE LA GENÈSE

Le premier chiffre indique le chapitre.

Le deuxième chiffre entre parenthèses indique le numéro des phrases, parfois divisées en deux parties désignées par les lettres a et b.

Les lettres : Y désigne le texte yahviste et S désigne le texte sacerdotal.

Exemple : la première ligne du tableau signifie : Du chapitre 1, phrase 1 au chapitre 2, phrase 4 a, le texte actuel publié dans les Bibles est le texte sacerdotal.

| Chapitre | Phrase | à | Chapitre | Phrase | Texte |
|----------|--------|---|----------|--------|------------|
| 1 | (1) | | 2 | (4a) | Sacerdotal |
| 2 | (4b) | | 4 | (26) | Yahviste |
| 5 | (1) | | 5 | (32) | S |
| 6 | (1) | | 6 | (8) | Y |
| 6 | (9) | | 6 | (22) | S |
| 7 | (1) | | 7 | (5) | Y |
| 7 | (6) | | | | S |
| 7 | (7) | | 7 | (10) | Y remanié |
| 7 | (11) | | | | S |
| 7 | (12) | | | | Y |
| 7 | (13) | | 7 | (16a) | S |
| 7 | (16b) | | 7 | (17) | Y |
| 7 | (18) | | 7 | (21) | S |
| 7 | (22) | | 7 | (23) | Y |
| 7 | (24) | | 8 | (2a) | S |
| 8 | (2b) | | | | Y |
| 8 | (3) | | 8 | (5) | S |
| 8 | (6) | | 8 | (12) | Y |
| 8 | (13a) | | | | S |
| 8 | (13b) | | | | Y |
| 8 | (14) | | 8 | (19) | S |
| 8 | (20) | | 8 | (22) | Y |
| 9 | (1) | | 9 | (17) | S |
| 9 | (18) | | 9 | (27) | Y |
| 9 | (28) | | 10 | (7) | S |
| 10 | (8) | | 10 | (19) | Y |
| 10 | (20) | | 10 | (23) | S |
| 10 | (24) | | 10 | (30) | Y |
| 10 | (31) | | 10 | (32) | S |
| 11 | (1) | | 11 | (9) | Y |
| 11 | (10) | | 11 | (32) | S |

Quelle illustration plus claire pourrait-on donner des manipulations par les hommes de l'Écriture biblique !

Les livres historiques

On aborde avec eux l'histoire du peuple juif depuis son entrée en Terre promise (que l'on situe le plus vraisemblablement à la fin du XIII^e siècle avant J.-C.) jusqu'à la déportation à Babylone au VI^e siècle avant J.-C.

L'accent est mis ici sur ce que l'on peut appeler le " fait national ", présenté comme l'accomplissement de la parole divine. Dans le récit, d'ailleurs, on fait bon marché de l'exactitude historique : un livre comme le livre de Josué obéit avant tout à des motifs théologiques. A ce propos, le professeur E. Jacob souligne la contradiction ouverte entre l'archéologie et les textes à propos des prétendues destructions de Jéricho et de Aÿ.

Le livre des Juges est axé sur la défense du peuple élu contre les ennemis qui l'entouraient et sur l'aide apportée par Dieu. Le livre a été plusieurs fois remanié, ce que signale très objectivement le R. P. A. Lefèvre dans les Préliminaires de la Bible de Crampon : les préfaces entremêlées et les appendices en témoignent. L'histoire de Ruth se rattache à ces récits des Juges.

Le livre de Samuel et les livres des Rois sont surtout des recueils biographiques intéressant Samuel, Saül, David et Salomon. Leur valeur historique est discutée. E. Jacob y trouve de ce point de vue de nombreuses erreurs, les versions d'un même événement pouvant y être doubles ou triples. Les prophètes Elie, Elisée, Esaïe y ont aussi leur place, mêlant les traits historiques et les légendes. Mais pour d'autres commentateurs, comme le R. P. A. Lefèvre, "la valeur historique de ces livres est fondamentale".

Le premier et le deuxième livre des Chroniques, les livres d'Esdras et de Néhémie auraient un auteur unique, dit le chroniqueur, vivant à la fin du IV^e siècle avant J.-C. Il reprend toute l'histoire de la création jusqu'à cette époque, ses généalogies n'allant toutefois que jusqu'à David. En fait, il utilise surtout le livre de Samuel et le livre des Rois, « les copie machinalement sans se soucier des inconséquences » (E. Jacob), mais il ajoute aussi bien des faits précis que l'archéologie confirme. Il y a, dans ces ouvrages, le souci d'adapter l'histoire aux nécessités théologiques : l'auteur, écrit E. Jacob, « fait parfois l'histoire à partir de la théologie ». « Ainsi, pour expliquer que le roi Manassé, sacrilège et persécuteur, a eu un règne long et prospère, il postule une conversion de ce roi au cours d'un séjour en Assyrie (Chroniques, 2^e livre, 33/11), dont il n'est question dans aucune source biblique ou extrabiblique. » Les livres d'Esdras et de Néhémie ont été extrêmement critiqués parce que pleins d'obscurités et parce qu'ils concernent une période qui reste elle-même très mal connue, faute de documents extrabibliques, celle du IV^e siècle avant J.-C.

On classe parmi les livres historiques les livres de Tobie, de Judith et d'Esther, dans lesquels les libertés les plus grandes sont prises vis-à-vis de l'histoire: changements de noms propres, invention de personnages et d'événements, tout cela dans le meilleur dessein religieux. Ce sont, en fait, des nouvelles à vocation moralisatrice, truffées d'invraisemblances historiques et d'inexactitudes.

Tout autres sont les deux livres des Maccabées, qui donnent sur les événements du II^e siècle avant J.-C. une version aussi exacte que possible de l'histoire de cette période et constituent, de ce fait, des témoignages de grande valeur.

L'ensemble des livres dits historiques est donc très disparate. L'histoire y est traitée d'une manière aussi bien scientifique que fantaisiste.

Les livres prophétiques

On isole sous ce nom les prédications de divers prophètes classés dans l'Ancien Testament en dehors des grands premiers prophètes dont l'enseignement est évoqué dans d'autres livres comme Moïse, Samuel, Elie ou Elisée.

Les livres prophétiques couvrent la période du VIII^e au II^e siècle avant J.-C.

Au VIII^e siècle avant J.-C., ce sont les livres d'Amos, Osée, Isaïe et Michée. Le premier est célèbre par sa condamnation des injustices sociales, le deuxième par celle de la corruption religieuse qui lui vaut d'en souffrir jusque dans sa chair (après avoir dû épouser une prostituée sacrée d'un culte païen), à l'image de Dieu qui souffre de la dégradation de son peuple, mais lui donne toujours son amour. Isaïe est une figure de l'histoire politique : consulté par les rois, il domine les événements ; c'est le Prophète de la Grandeur. A ses œuvres personnelles s'ajoute la publication de ses oracles par ses disciples, et ce jusqu'au III^e siècle avant J.-C. : protestations contre les iniquités, crainte du jugement de Dieu, annonce de la libération au temps de l'exil, annonce à une période plus tardive du retour des Juifs en Palestine. Il est certain que dans ces deuxième et troisième Isaïe, le souci prophétique se double d'un souci politique qui apparaît en pleine lumière. La prédication de Michée, qui est le contemporain d'Isaïe, procède des mêmes idées générales.

Au VII^e siècle avant J.-C., ce sont Sophonie, Jérémie, Nahum, Habacuc qui s'illustrent dans la prédication. Jérémie finira martyr. Ses oracles furent recueillis par Baruch. Il est peut-être l'auteur des Lamentations.

L'exil à Babylone au début du VI^e siècle avant J.-C. a donné naissance à une activité prophétique intense dont Ezéchiel est une grande figure au titre de consolateur de ses frères, parmi lesquels il sème l'espérance. Ses visions sont célèbres. Le livre d'Abdias est en relation avec les malheurs de la Jérusalem conquise.

Après l'exil, qui finit en 538 avant J.-C., l'activité prophétique reprend avec Aggée et Zacharie pour exhorter à la reconstruction du temple. Celle-ci achevée, ce qui est écrit sous le nom de Malachie comporte des oracles divers de nature spirituelle.

Pourquoi le livre de Jonas est-il inclus dans les livres prophétiques puisque l'Ancien Testament ne lui attribue pas de textes à proprement parler ? Jonas est une histoire dont il ressort un fait principal : la nécessaire soumission à la volonté divine.

Daniel est une apocalypse « déconcertante » du point de vue historique selon les commentateurs chrétiens, écrite en trois langues (hébreu, araméen et grec). Ce serait une œuvre du II^e siècle avant J.-C., de l'époque maccabéenne. L'auteur aurait voulu convaincre ses compatriotes du temps de "l'abomination de la désolation" que le temps de la délivrance était proche, pour entretenir leur foi (E. Jacob).

Les livres poétiques et de sagesse

Ils forment des recueils possédant une indiscutable unité littéraire.

Au premier rang de ceux-ci, les Psaumes, qui sont le monument de la poésie hébraïque. Composés par David pour un grand nombre, par des prêtres et des lévites pour d'autres, ils ont pour thème les louanges, les supplications, les méditations. Leur fonction était d'ordre liturgique.

Le livre de Job, le livre de sagesse et de piété par excellence, daterait de 400 ou 500 avant J.-C.

Les Lamentations sur la chute de Jérusalem, du début du VI^e siècle avant J.-C., pourraient avoir Jérémie pour auteur.

Il faut encore citer le Cantique des Cantiques, chants allégoriques avant tout sur l'amour divin, le livre des Proverbes, collection de paroles de Salomon et d'autres sages de la cour, l'Ecclésiaste ou Qoheleth dans lequel on débat du bonheur terrestre et de la sagesse.

Comment cet assemblage, extrêmement disparate par le contenu, de livres écrits pendant une période de sept siècles au moins, provenant de sources extrêmement variées, qui ont été ensuite amalgamés à l'intérieur d'un même ouvrage, a-t-il pu au fil des siècles parvenir à constituer un tout indissociable et devenir — avec quelques variantes selon les communautés — le livre de la Révélation judéo-chrétienne, le "canon", mot grec auquel le sens d'intangibilité est attaché?

L'amalgame ne date pas du christianisme, mais du judaïsme lui-même, avec sans doute une première étape au VII^e siècle avant J.-C., les livres postérieurs étant venus s'ajouter aux premiers retenus. Il faut remarquer cependant la place toute privilégiée accordée de tout temps aux cinq premiers livres formant la Torah ou Pentateuque. Les annonces des prophètes (promesse d'un châtement en fonction des fautes) s'étant accomplies, on n'eut pas de mal à ajouter leurs textes aux livres précédemment admis. Il en fut de même des promesses d'espérance prodiguées par les mêmes prédicateurs. Au II^e siècle avant J.-C., le « Canon » des prophètes est constitué.

Les autres livres comme les Psaumes, en fonction de leur rôle liturgique, furent intégrés avec les autres écrits comme les Lamentations et les écrits de sagesse de Salomon ou de Job.

Le christianisme, initialement judéo-christianisme, si bien étudié -on le verra plus loin- par les auteurs modernes comme le cardinal Daniélou, avant de subir sa transformation sous l'influence de Paul, a très normalement reçu cet héritage de l'Ancien Testament auquel les auteurs des Evangiles se sont si étroitement rattachés. Mais si l'on a fait la "purge" des Evangiles en éliminant les "Apocryphes ", on n'a pas cru devoir effectuer le même tri pour l'Ancien Testament, et l'on a pour ainsi dire tout accepté, tout ou à peu de chose près.

Qui osa contester quoi que ce soit concernant cet amalgame disparate jusqu'à la fin du Moyen Age, en Occident tout au moins ? Personne ou presque. De la fin du Moyen Age au début des Temps Modernes, quelques critiques se firent jour ; on l'a vu plus haut, mais les Eglises ont toujours réussi à imposer leur autorité. Une authentique critique textuelle est certes née de nos jours mais, si ses spécialistes ecclésiastiques ont consacré beaucoup de talent à examiner une multitude de points de détail, ils ont jugé préférable de ne pas aller trop de l'avant dans ce qu'ils appellent avec euphémisme des « difficultés ». Ils n'apparaissent guère portés à étudier ces dernières à la lumière des connaissances modernes. Si l'on veut bien faire des parallèles historiques — principalement lorsqu'une certaine concordance apparaît entre eux et les récits bibliques — on ne s'est pas encore engagé dans la voie d'une comparaison franche et approfondie avec des notions scientifiques dont on perçoit qu'elle amènerait à contester la notion jusqu'alors indiscutée de la vérité des Ecritures judéo-chrétiennes.

III L'ANCIEN TESTAMENT ET LA SCIENCE MODERNE. CONSTATATIONS

Peu de sujets traités dans l'Ancien Testament, comme d'ailleurs dans les Evangiles, donnent lieu à une confrontation avec les données des connaissances modernes. Mais lorsqu'il y a incompatibilité entre le texte biblique et la science, c'est à propos de questions qu'on peut qualifier de majeures.

Nous avons déjà vu, dans le chapitre précédent, que l'on retrouvait dans la Bible des erreurs d'ordre historique et nous avons cité certaines de celles-ci relevées par quelques exégètes juifs et chrétiens. Ces derniers ont une tendance toute naturelle à en minimiser l'importance ; ils trouvent tout à fait normal que l'auteur sacré puisse présenter des faits historiques en fonction de la théologie, écrivant donc l'histoire pour les besoins de la cause. On verra plus loin, à propos de l'Evangile de Matthieu, les mêmes libertés prises avec la réalité et les mêmes commentaires ayant pour but de faire admettre comme vrai ce qui est une contre-vérité. Un esprit objectif et logique ne peut être satisfait de cette manière de procéder.

Sous l'angle de la logique, on peut relever dans la Bible un nombre considérable de contradictions et d'invéraisemblances. L'existence de sources différentes qui ont servi à la confection du récit peut être à l'origine de la narration d'un même fait sous deux présentations; mais il y a plus : les remaniements divers, les additions ultérieures au texte lui-même comme les commentaires rajoutés *a posteriori*, puis inclus plus tard encore dans le récit lors d'une nouvelle copie, tout cela est bien connu des spécialistes de la critique textuelle et très honnêtement souligné par certains. Pour le seul Pentateuque, par exemple, le R. P. de Vaux a détaillé, dans l'Introduction générale précédant sa traduction de la Genèse (pages 13 et 14), de très nombreuses discordances qu'il ne paraît pas utile de reproduire ici puisque citation sera faite de plusieurs d'entre elles dans cette étude. On en retire l'idée générale qu'il ne faut pas prendre le texte à la lettre.

En voici un exemple très caractéristique: Dans Genèse (6, 3), Dieu décide, juste avant le Déluge, de limiter désormais la vie de l'homme à cent vingt ans. " Sa vie ne sera que de cent vingt ans », est-il écrit. Or, on note plus loin (Genèse, 11, 10-32) que les dix descendants de Noé ont eu des durées de vie qui vont de 148 à 600 ans (voir le tableau dans lequel est figurée, dans ce chapitre, la descendance de Noé jusqu'à Abraham). La contradiction entre ces deux passages est manifeste. L'explication en est simple. Le premier passage (Genèse, 6, 3) est un texte yahviste qui, comme on l'a vu plus haut, date sans doute du X^e siècle avant J.-C. Le deuxième passage de la Genèse (11, 10-32) est un texte beaucoup plus récent (VI^e siècle avant J.-C.) de la tradition sacerdotale qui est à l'origine de ces généalogies aussi précises dans l'énumération des durées de vie qu'invéraisemblables lorsqu'on les prend en bloc.

C'est dans la Genèse qu'existent les incompatibilités les plus évidentes avec la science moderne. Celles-ci concernent trois points essentiels :

1) la création du monde, ses étapes ;

2) la date de la création du monde et la date de l'apparition de l'homme sur la terre

3) le récit du déluge.

La création du monde

Comme le fait remarquer le R. P. de Vaux, la Genèse « débute par deux récits juxtaposés de la création ». Il faut, du point de vue de l'examen de leur compatibilité avec les données scientifiques, les examiner séparément.

PREMIER RECIT DE LA CREATION

Le premier récit occupe le chapitre 1^{er} et les tout premiers versets du 2^e chapitre. Il est un monument d'inexactitudes du point de vue scientifique. Il faut envisager sa critique alinéa par alinéa. Le texte reproduit ici est celui de la traduction selon l'Ecole biblique de Jérusalem.

— Chapitre 1^{er}, versets 1 et 2 :

« Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. Or la terre était vague et vide, les ténèbres couvraient l'abîme. L'esprit de Dieu planait sur les eaux. »

On peut fort bien admettre qu'au stade où la terre n'avait pas été créée, ce qui va devenir l'univers tel que nous le connaissons était plongé dans les ténèbres, mais mentionner l'existence des eaux à cette période est une allégorie pure et simple. C'est probablement la traduction d'un mythe. On verra, dans la troisième partie de ce livre, que tout permet de penser qu'au stade initial de la formation de l'univers, il existait une masse gazeuse ; y placer l'eau est une erreur.

— Versets 3 à 5 :

« Que la lumière soit et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne et sépara la lumière et les ténèbres. Dieu appela la lumière jour et les ténèbres nuit. Il y eut un soir et il y eut un matin : premier jour. »

La lumière qui parcourt l'univers est la résultante de réactions complexes qui se passent au niveau des étoiles, sur lesquelles on reviendra dans la troisième partie de ce livre. Or, à ce stade de la création, les étoiles ne sont pas encore formées, selon la Bible, puisque " les luminaires " du firmament ne sont cités dans la Genèse qu'au verset 14 comme une création du quatrième jour « pour séparer le jour de la nuit », " pour éclairer la terre ", ce qui est rigoureusement exact. Mais il est illogique de citer l'effet produit (la lumière) au premier jour, en situant la création du moyen de production de cette lumière (les « luminaires ») trois jours plus tard. De plus, placer au premier jour l'existence d'un soir et d'un matin est purement allégorique : le soir et le matin comme

éléments d'un jour ne sont concevables qu'après l'existence de la terre et sa rotation sous l'éclairage de son étoile propre : le Soleil !

— Versets 6 à 8 :

« Dieu dit : " Qu'il y ait un firmament au milieu des eaux et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux ", et il en fut ainsi. Dieu fit le firmament qui sépara les eaux qui sont sous le firmament d'avec les eaux qui sont au-dessus du firmament, et Dieu appela le firmament : ciel. Il y eut un soir et il y eut un matin : deuxième jour. »

Le mythe des eaux se poursuit ici avec la séparation de celles-ci en deux couches par un firmament qui, dans le récit du Déluge, va laisser passer les eaux du dessus qui vont se déverser sur la terre. Cette image d'une scission des eaux en deux masses est scientifiquement inacceptable.

Versets 9 à 13 :

« Dieu dit : " Que les eaux qui sont sous le ciel s'amassent en une seule masse et qu'apparaisse le continent " et il en fut ainsi. Dieu appela le continent " terre " et la masse des eaux " mer " et Dieu vit que cela était bon. »

« Dieu dit : " Que la terre verdisse de verdure : des herbes portant semence selon leur espèce, des arbres donnant selon leur espèce des fruits contenant leur semence ", et Dieu vit que cela était bon. Il y eut un soir et un matin : troisième jour. »

Le fait qu'à une certaine époque de l'histoire de la terre, alors que celle-ci était recouverte d'eau, des continents aient émergé est tout à fait acceptable scientifiquement. Mais qu'un règne végétal très organisé avec une reproduction par graine soit apparu avant qu'il existât un soleil (ce sera, dit la Genèse, pour le quatrième jour) et que s'établisse l'alternance des jours et des nuits est tout à fait insoutenable.

- Versets 14 à 19 :

« Dieu dit : " Qu'il y ait des luminaires au firmament du ciel pour séparer le jour et la nuit ; qu'ils servent de signes, tant pour les fêtes que pour les jours et les années ; qu'ils soient des luminaires au firmament du ciel pour éclairer la terre. " Et il en fut ainsi. Dieu fit les deux luminaires majeurs : le grand luminaire comme puissance du jour et le petit luminaire comme puissance de la nuit, et les étoiles. Dieu les plaça au firmament du ciel pour éclairer la terre, pour commander au jour et à la nuit, pour séparer la lumière et les ténèbres, et Dieu vit que cela était bon. Il y eut un soir et il y eut un matin : quatrième jour. »

Ici, la description de l'auteur biblique est acceptable. La seule critique que l'on peut faire à ce passage est la place qu'il occupe dans l'ensemble du récit. Terre et Lune ont émané, on le sait, de leur étoile originelle, le Soleil. Placer la création du Soleil et de la Lune après la création de la Terre est tout à fait contraire aux notions les plus solidement établies sur la formation des éléments du système solaire.

- Versets 20 à 23 :

« Dieu dit : " Que les eaux grouillent d'un grouillement d'êtres vivants et des oiseaux volent au-dessus de la terre contre le firmament du ciel ", et il en fut ainsi. Dieu créa les grands serpents de mer et tous les êtres vivants qui glissent et qui grouillent dans les eaux selon leur espèce, et toute la gent ailée selon son espèce, et Dieu vit que cela était bon. Dieu les bénit et dit : " Soyez féconds, multipliez, emplissez l'eau des mers et que les oiseaux se multiplient sur la terre. " Il y eut un soir et il y eut un matin : cinquième jour. »

Ce passage contient des assertions inacceptables.

L'apparition du règne animal se fait, dit la Genèse, d'abord à partir des animaux marins et des oiseaux. Selon le récit biblique, c'est seulement le lendemain — on le verra dans les versets suivants — que la terre elle-même va être peuplée d'animaux.

Certes, l'origine de la vie est marine : on envisagera cette question dans la troisième partie du livre. A partir de là, la terre fut, si l'on peut dire, colonisée par le règne animal et c'est d'animaux vivant à la surface du sol, une classe particulière de reptiles appelés " pseudo-suchiens " qui vivaient à l'ère secondaire, que proviennent — pense-t-on — les oiseaux ; de nombreux caractères biologiques communs à ces deux classes autorisent cette déduction. Or, les animaux terrestres ne sont mentionnés par la Genèse qu'au sixième jour, après l'apparition des oiseaux. Cet ordre d'apparition des animaux terrestres et des oiseaux n'est donc pas acceptable.

Versets 24 à 31 :

« Dieu dit: "Que la terre produise des êtres vivants selon leur espèce : bestiaux, bestioles, bêtes sauvages selon leur espèce ", et il en fut ainsi. Dieu fit les bêtes sauvages selon leur espèce, les bestiaux selon leur espèce, et toutes les bestioles du sol selon leur espèce, et Dieu vit que cela était bon. »

« Dieu dit : " Faisons l'homme à notre image comme notre ressemblance, et qu'ils dominant (sic) sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux, toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre. "

« Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu, il le créa, homme et femme il les créa. »

Dieu les bénit et leur dit : " Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre. " Dieu dit : " Je vous donne toutes les herbes portant semence, qui sont sur la surface de la terre, et tous les arbres qui ont des fruits portant semence ; ce sera votre nourriture. A toutes les bêtes sauvages, à tous les oiseaux du ciel, à tout ce qui rampe sur la terre et qui est animé de vie, je donne pour nourriture toute la verdure des plantes ", et il en fut ainsi : Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon. Il y eut un soir et il y eut un matin : sixième jour. »

C'est la description de l'achèvement de la création dans lequel l'auteur énumère toutes les créatures vivantes non mentionnées précédemment et évoque les subsistances diverses mises à la disposition des hommes et des animaux.

L'erreur, on vient de le voir, est d'avoir placé l'apparition des animaux terrestres après celle des oiseaux. Mais l'apparition de l'homme sur la terre est située correctement après l'apparition des autres classes d'êtres vivants.

- Le récit de la création s'achève par les trois premiers versets du chapitre 2 :

"Ainsi furent achevés le ciel et la terre avec toute leur armée (*sic*). Dieu conclut au septième jour l'ouvrage qu'il avait fait et, au septième jour, il chôma, après tout l'ouvrage qu'il avait fait. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, car il avait chômé après tout son ouvrage de création. Telle fut la genèse du ciel et de la terre, lorsqu'ils furent créés. "

Ce récit du septième jour appelle des commentaires.

D'abord sur le sens des mots. Le texte est celui de la traduction de l'Ecole biblique de Jérusalem. « Armée » signifie ici la multitude des êtres créés, selon toute probabilité. Quant à l'expression, « il chôma », c'est la manière du directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem de traduire le mot hébreu " chabbat ", qui veut dire très exactement : « il se reposa », d'où le jour de repos juif qui est transcrit en français par « sabbat ».

Il est bien évident que ce « repos » que Dieu aurait pris après avoir effectué un travail de six jours est une légende, mais elle a une explication. Il ne faut pas oublier que le récit de la création examiné ici est de tradition appelée sacerdotale, écrit par les prêtres ou scribes, héritiers spirituels d'Ezéchiél, le prophète de l'exil à Babylone, au VI^e siècle avant J.-C. On sait que ces prêtres ont repris les versions yahviste et élohiste de la Genèse, les ont remodelées à leur guise, selon leurs préoccupations propres, dont le R.P. de Vaux a écrit que le caractère « légaliste » était essentiel. On en a donné plus haut un aperçu.

Alors que le texte yahviste de la création, de plusieurs siècles antérieur au texte sacerdotal, ne fait aucune mention du sabbat de Dieu, fatigué de son travail de la semaine, l'auteur sacerdotal l'introduit dans son récit. Il divise celui-ci en jours, avec le sens très précis de jours de la semaine, et l'axe sur ce repos sabbatique qu'il faut justifier aux yeux des fidèles en soulignant que Dieu le premier l'a respecté. A partir de cette nécessité pratique, le récit de la création est conduit avec une apparente logique religieuse, mais d'une manière que les données de la science permettent de qualifier de fantaisiste.

Cette intégration dans le cadre d'une semaine des phases successives de la création voulue par l'auteur sacerdotal, dans un but d'incitation à l'observance religieuse, n'est pas défendable du point de vue scientifique. On sait parfaitement, de nos jours, que la formation de l'univers et de la terre, qui sera traitée dans la troisième partie du livre, à propos des données coraniques concernant la création, s'est effectuée par étapes

s'étalant sur des périodes de temps extrêmement longues dont les données modernes ne permettent pas de définir la durée même approximativement. Même si le récit s'achevait au soir du 6^{ème} jour et ne comportait pas la mention du 7^{ème} jour du "Sabbat" où Dieu se serait reposé, même si, comme pour le récit coranique, on était autorisé à considérer qu'il s'agit en fait de périodes non définies plutôt que de jours à proprement parler, le récit sacerdotal n'en resterait pas moins inacceptable, car la succession de ses épisodes est en contradiction formelle avec des notions scientifiques élémentaires.

Ainsi le récit sacerdotal de la création apparaît comme une ingénieuse construction Imaginative qui avait un objectif tout autre que celui de faire connaître la vérité.

DEUXIÈME RÉCIT

Le deuxième récit de la création contenu dans la Genèse, qui fait suite sans transition et sans commentaires au récit précédent, ne prête pas aux mêmes critiques.

Rappelons que ce récit est de date beaucoup plus ancienne, de trois siècles environ. Il est très court. Il s'étend davantage sur la création de l'homme et du paradis terrestre que sur la création de la terre et du ciel, qu'il évoque très succinctement : " Au temps où Yahvé Dieu fit la terre et le ciel, il n'y avait encore aucun arbuste des champs sur la terre et aucune herbe des champs n'avait encore poussé, car Yahvé Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre et il n'y avait pas d'homme pour cultiver le sol. Toutefois, un flot montait de terre et arrosait toute la surface du sol. Alors Yahvé modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant. » (Chap. 2, 4b-7.)

Tel est le récit dit yahviste qui figure dans les textes des Bibles que nous possédons actuellement. Ce récit, auquel a été adjoint plus tard le récit sacerdotal, était-il initialement aussi court ? Nul ne pourrait dire si le texte yahviste n'a pas été amputé au cours des temps, nul ne pourrait dire si les quelques lignes que nous possédons représentent bien tout ce que pouvait contenir le texte le plus ancien de la Bible sur la création.

Ce récit yahviste ne mentionne pas la formation de la terre à proprement parler, ni celle du ciel. Il laisse entendre qu'au moment où Dieu créa l'homme, il n'y avait pas de végétation terrestre (il n'avait pas encore plu), bien que les eaux, venant de terre, aient recouvert la surface du sol. La suite du texte en donne confirmation : Dieu plante un jardin en même temps que l'homme est créé. Ainsi donc, le règne végétal apparaît en même temps que l'homme sur la terre, ce qui est scientifiquement inexact : l'homme est apparu sur la terre alors que depuis fort longtemps celle-ci était porteuse d'une végétation, bien que l'on ne saurait dire combien de centaines de millions d'années se sont passées entre les deux événements.

Telle est la seule critique que l'on peut faire au texte yahviste : ne situant pas dans le temps la création de l'homme par rapport à la formation du monde et de la terre, que le texte sacerdotal place dans la même semaine, il échappe à une critique grave qui s'adressait à ce dernier.

Date de la création du monde et date de l'apparition de l'homme sur la terre

Etabli conformément aux données de l'Ancien Testament, le calendrier juif situe ces dates avec précision : la seconde partie de l'année chrétienne 1975 correspond au début de la 5736^e année de la création du monde. L'homme, dont la création lui est de quelques jours postérieure, possède donc la même ancienneté chiffrée en années par le calendrier juif.

Il est certes une correction à faire en raison des calculs du temps qui s'exprimait initialement en années lunaires, alors que le calendrier occidental est fondé sur les années solaires. Mais la correction de 3 % qui serait à effectuer si l'on voulait être absolument exact, est de bien peu d'importance. Pour ne pas compliquer les calculs, il est préférable de s'en abstenir. Ce qui compte ici, c'est un ordre de grandeur et peu importe si le chiffre d'années d'un millénaire est calculé avec une marge d'erreur de trente ans. Pour être plus près de la vérité, disons que l'on situe dans cette évaluation hébraïque la création du monde à environ trente-sept siècles avant J.-C.

Que nous apprend la science moderne ? Il serait bien difficile de répondre en ce qui concerne la formation de l'univers. Tout ce que l'on peut chiffrer est l'époque de la formation du système solaire qui est, elle, susceptible d'être située dans le temps avec une approximation satisfaisante. On évalue à quatre milliards et demi d'années le temps qui nous en sépare. On mesure donc la marge qui sépare la réalité aujourd'hui bien établie (sur laquelle on s'étendra dans la troisième partie de cet ouvrage) avec les données extraites de l'Ancien Testament. Elles découlent de l'examen minutieux du texte biblique. La Genèse fournit des indications très précises sur le temps écoulé entre Adam et Abraham. Pour la période allant d'Abraham à l'ère chrétienne, les renseignements fournis ne sont pas suffisants. Il faut les compléter par d'autres sources.

1. D'ADAM À ABRAHAM.

La Genèse fournit, dans ses généalogies des chapitres 4, 5, 11, 21 et 25, des données extrêmement précises sur tous les ancêtres d'Abraham en ligne directe depuis Adam ; fournissant la durée de vie de chacun, l'âge du père à la naissance du fils, elle permet aisément d'établir les dates de naissance et de décès de chaque ancêtre par rapport à la création d'Adam, comme il est indiqué dans le tableau suivant :

Généalogie d'ABRAHAM

| | | Date de la naissance après la création d'Adam | Durée de vie | Date de décès après la création d'Adam |
|---|----------|---|--------------|---|
| 1 | Adam | | 930 | 930 |
| | Seth | 130 | 912 | 1042 |
| | Enosch | 235 | 905 | 1140 |
| | Kenan | 325 | 910 | 1235 |
| | Mahaléel | 395 | 895 | 1290 |

| | | | | |
|----|--------------|------|-----|------|
| | Jered | 460 | 962 | 1422 |
| | Henoc | 622 | 365 | 987 |
| | Metuschelach | 687 | 969 | 1656 |
| | Lemek | 874 | 777 | 1651 |
| 10 | Noé | 1056 | 950 | 2006 |
| | Sem | 1556 | 600 | 2156 |
| | Arpaschad | 1658 | 438 | 2096 |
| | Schelach | 1693 | 433 | 2122 |
| | Heber | 1723 | 464 | 2187 |
| | Peleg | 1757 | 239 | 1996 |
| | Rehu | 1787 | 239 | 2026 |
| | Serug | 1819 | 230 | 2049 |
| | Nachor | 1849 | 148 | 1997 |
| | Terah | 1878 | 205 | 2083 |
| 20 | Abraham | 1948 | 175 | 2123 |

Ce tableau est établi selon les données provenant toutes du texte sacerdotal de la Genèse : c'est le seul texte biblique qui donne des précisions de cet ordre. On en déduit qu'Abraham, selon la Bible, aurait vu le jour 1948 ans après Adam.

2. D'ABRAHAM À L'ERE CHRETIENNE.

La Bible ne fournit pour cette période aucun renseignement chiffré susceptible de conduire à des évaluations aussi précises que celles de la Genèse pour les ascendants d'Abraham. Pour évaluer le temps qui sépare Abraham de Jésus, il faut recourir à d'autres sources. On situe actuellement l'époque d'Abraham dix-huit siècles environ avant J.-C., avec peu de marge d'erreur. Cette donnée, combinée aux indications de la Genèse sur l'intervalle séparant Abraham d'Adam amènerait à situer Adam environ trente-huit siècles avant Jésus. Cette évaluation est incontestablement fautive : son inexactitude vient de l'erreur contenue dans la Bible sur la durée de la période Adam-Abraham, sur laquelle la tradition juive se fonde toujours pour établir son calendrier. De nos jours, on peut opposer aux défenseurs traditionnels de la vérité biblique l'incompatibilité avec les données modernes de ces évaluations fantaisistes des prêtres juifs du VI^e siècle avant J.-C. Ces évaluations ont servi de base, pendant de longs siècles, à la situation dans le temps, par rapport à Jésus, des événements de l'Antiquité.

Des bibles éditées avant l'époque moderne présentaient couramment aux lecteurs, en un avant-propos explicatif, la chronologie des événements qui s'étaient déroulés depuis la création du monde jusqu'à l'époque où ces livres étaient édités ; les chiffres variaient un peu selon les époques. Par exemple, la Vulgate clémentine de 1621 donnait de telles indications, situant toutefois Abraham un peu plus tôt et plaçant la création au XL^e environ avant J.-C. La bible polyglotte de Walton, éditée au XVII^e siècle, offrait au lecteur, en dehors des textes bibliques en plusieurs langues, des tableaux analogues à celui établi ici pour les ascendants d'Abraham. A peu de chose près, toutes les évaluations concordaient avec les chiffres avancés ici. Quand vint l'époque moderne, il ne fut plus possible à l'éditeur de maintenir de telles chronologies fantaisistes sans être

en opposition avec les découvertes scientifiques qui plaçaient la création à une époque bien antérieure. On se contenta de supprimer de tels tableaux et avant-propos, mais on se garda bien d'avertir le lecteur de la caducité des textes bibliques sur lesquels on s'était fondé auparavant pour rédiger de telles chronologies et qu'on ne pouvait plus considérer comme exprimant la vérité. On préféra jeter sur eux un voile pudique et trouver des formules de savante dialectique pour faire accepter le texte tel qu'il était jadis, sans aucune soustraction. C'est ainsi que les généalogies du texte sacerdotal de la Bible se trouvent toujours en honneur, alors qu'on ne peut raisonnablement plus, au XX^e, compter le temps en se fondant sur une telle fiction.

Quant à la date d'apparition de l'homme sur la terre, les données scientifiques modernes ne permettent de la définir qu'au-delà d'une certaine limite. On peut être convaincu que l'homme existait bien sur la terre, avec sa capacité d'intelligence et d'action qui le différencie d'êtres vivants qui paraissent anatomiquement voisins, postérieurement à une date évaluable, mais personne ne peut situer de façon précise sa date d'apparition. On peut affirmer toutefois aujourd'hui que des vestiges d'une humanité pensante et agissante en tant que telle ont été retrouvés, dont l'ancienneté se calcule par unités de l'ordre de la dizaine de milliers d'années.

Cette datation approximative se rapporte au type humain préhistorique découvert comme étant le plus récent, du genre néo-anthropien (homme de Cro-Magnon). Certes, d'autres mises au jour de restes apparemment humains ont été faites en de multiples points de la terre, concernant des types moins évolués (paléo-anthropiens) dont l'ordre de grandeur d'ancienneté pouvait être la centaine de milliers d'années. Mais sont-ils des hommes authentiques ?

Quoi qu'il en soit, les données scientifiques sont suffisamment précises concernant les néo-anthropiens pour les situer très au-delà d'une époque où la Genèse situe les premiers hommes. Il y a donc incompatibilité manifeste entre ce que l'on peut déduire des données numériques de la Genèse quant à la date d'apparition de l'homme sur la terre et les connaissances scientifiques les mieux établies de notre temps.

Le Déluge

Les chapitres 6, 7 et 8 de la Genèse sont consacrés au récit du Déluge. Plus exactement, il y a deux récits non pas placés côte à côte, mais dissociés en des passages intriqués les uns dans les autres avec une apparence de cohérence dans la succession des divers épisodes. Il y a en réalité dans ces trois chapitres des contradictions flagrantes; ici encore, elles s'expliquent par l'existence de deux sources nettement distinctes : la source yahviste et la source sacerdotale.

On a vu plus haut qu'elles formaient un amalgame disparate; chaque texte original a été découpé en paragraphes ou en phrases, les éléments d'une source alternant avec les éléments de l'autre source, de sorte qu'on passe pour tout le récit d'une source à l'autre dix-sept fois en cent lignes environ de texte français.

Le récit est, dans son ensemble, le suivant :

La perversion des hommes étant devenue générale, Dieu décide de les anéantir avec toutes les autres créatures vivantes. Il prévient Noé et lui ordonne de construire l'Arche où il fera entrer sa femme, ses trois fils et leurs trois femmes, ainsi que d'autres êtres vivants. Pour ces derniers, les deux sources diffèrent : un passage du récit (il est d'origine sacerdotale) indique que Noé prendra un couple de chaque espèce ; puis, dans le passage suivant (il est de source yahviste), on précise que Dieu ordonne de prendre — pour les animaux dits purs — sept de chaque espèce mâle et femelle et — pour les animaux dits impurs — une seule paire. Mais, un peu plus loin, il est précisé que Noé ne fera entrer effectivement dans l'arche qu'un couple de chacun des animaux. Les spécialistes, comme le R. P. de Vaux, affirment qu'il s'agit ici d'un passage du récit yahviste remanié.

Un paragraphe (il est d'origine yahviste) indique que l'agent du Déluge est l'eau de pluie mais, dans un autre (d'origine sacerdotale), la cause du Déluge est présentée comme double : eau de pluie et sources terrestres.

La terre entière fut submergée jusque et au-dessus du sommet des montagnes. Toute vie y fut anéantie. Après une année, Noé sortit de l'arche qui s'était posée sur le mont Ararat après la décrue.

Ajoutons encore que, selon les sources, le Déluge a une durée différente : quarante jours de crue pour le récit yahviste, cent cinquante jours pour le récit sacerdotal.

Le récit yahviste ne précise pas à quelle date se plaça l'événement dans la vie de Noé, mais le récit sacerdotal le situe alors que Noé aurait eu six cents ans. Ce même récit donne des indications, par ses généalogies, sur sa localisation par rapport à Adam et par rapport à Abraham. Noé étant né, selon les calculs faits d'après les indications de la Genèse, 1 056 ans après Adam (voir le tableau des ancêtres d'Abraham), le Déluge a donc eu lieu 1 656 ans après la création d'Adam. Par rapport à Abraham, la Genèse situe le déluge 292 ans avant la naissance de ce patriarche.

Or, selon la Genèse, le Déluge aurait intéressé tout le genre humain, et tous les êtres vivants créés par Dieu auraient été anéantis sur la terre ; l'humanité se serait reconstituée à partir des trois fils de Noé et de leurs femmes d'une manière telle que lorsque, trois siècles environ plus tard, naîtrait Abraham, celui-ci trouverait une humanité reformée en sociétés. Comment, en si peu de temps, cette reconstitution aurait-elle pu se produire ? Cette simple constatation enlève au récit toute vraisemblance.

Qui plus est, les données historiques démontrent son incompatibilité avec les connaissances modernes. En effet, on situe Abraham dans les années 1800-1850 avant J.-C. Si le Déluge avait eu lieu, comme la Genèse le suggère par ses généalogies, trois siècles environ avant Abraham, il faudrait le placer vers le XXI^e ou XXII^e siècle avant J.-C. C'est l'époque où — les connaissances historiques modernes permettent de l'affirmer — ont déjà fleuri en plusieurs points de la terre des civilisations dont les vestiges sont passés à la postérité.

C'est, par exemple pour l'Egypte, la période qui précède le Moyen Empire (2100 avant J.-C.), approximativement la date de la première période intermédiaire avant la onzième dynastie. C'est, en Babylonie, la troisième dynastie d'Ur. Or, on sait parfaitement qu'il n'y eut pas d'interruption dans ces civilisations, donc pas d'anéantissement intéressant toute l'humanité comme la Bible le voudrait.

On ne peut pas par conséquent considérer les trois récits bibliques comme apportant aux hommes une relation des faits conforme à la vérité. Force est d'admettre, si l'on est objectif, que les textes en question parvenus jusqu'à nous ne représentent pas l'expression de la réalité. Dieu aurait-il pu révéler autre chose que la vérité ? On ne peut concevoir, en effet, l'idée d'un Dieu instruisant les hommes à l'aide de fictions et, qui plus est, de fictions contradictoires. On en vient alors tout naturellement à soulever l'hypothèse d'une altération par les hommes ou bien des traditions verbalement transmises de génération en génération, ou bien des textes après fixation de ces traditions. Lorsqu'on sait qu'un ouvrage comme la Genèse a été remanié au moins à deux reprises, et cela sur trois siècles, comment s'étonner d'y trouver des invraisemblances ou des récits incompatibles avec la réalité des choses depuis que les progrès des connaissances humaines ont permis, sinon de tout savoir, du moins de posséder de certains événements une connaissance suffisante pour que l'on puisse juger du degré de compatibilité avec elle de récits anciens les concernant. Quoi de plus logique que de s'en tenir à cette interprétation des erreurs des textes bibliques qui ne mettent en cause que des hommes ? Il est regrettable qu'elle ne soit pas retenue par la majorité des commentateurs, aussi bien juifs que chrétiens. Néanmoins, les arguments invoqués par eux méritent de retenir l'attention.

IV. POSITION DES AUTEURS CHRÉTIENS DEVANT LES ERREURS SCIENTIFIQUES DES TEXTES BIBLIQUES.

LEUR EXAMEN CRITIQUE

On est frappé par la diversité des réactions des commentateurs chrétiens devant l'existence de cette accumulation d'erreurs, d'invraisemblances et de contradictions. Quelques-uns en admettent certaines et n'hésitent pas dans leurs ouvrages à aborder des problèmes épineux. D'autres glissent allègrement sur des affirmations inacceptables, s'attachent à défendre le texte mot à mot et cherchent à convaincre par des déclarations apologétiques et à grand renfort d'arguments souvent inattendus, espérant faire oublier ainsi ce que la logique rejette.

Le R. P. de Vaux admet, dans son Introduction à sa traduction de la Genèse, l'existence de ces critiques et s'étend même sur leur bien-fondé mais, pour lui, la reconstitution objective des événements du passé est sans intérêt. Que la Bible ait repris, écrit-il dans ses notes, « le souvenir d'une ou de plusieurs inondations désastreuses de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, que la tradition avait grossies aux dimensions d'un cataclysme

universel », peu importe ; « seulement, et c'est l'essentiel, l'auteur sacré a chargé ce souvenir d'un enseignement éternel sur la justice et la miséricorde de Dieu, sur la malice de l'homme et le salut accordé au juste ».

Ainsi est justifiée la transformation d'une légende populaire en un événement à l'échelle divine -et qu'en tant que tel on se propose d'offrir à la croyance des hommes- à partir du moment où un auteur l'a utilisée pour lui servir d'illustration à un enseignement religieux. Une telle position apologétique justifie tous les abus humains dans la confection d'écritures dont on prétend qu'elles sont sacrées et contiennent la Parole de Dieu. Admettre de telles ingérences humaines dans le divin, c'est couvrir toutes les manipulations humaines des textes bibliques. S'il y a visée théologique, toute manipulation devient légitime, et l'on justifie ainsi celles des auteurs « sacerdotaux » du VI^e siècle, aux préoccupations légalistes qui ont abouti aux récits fantaisistes que l'on sait.

Un nombre important de commentateurs chrétiens à trouvé ingénieux d'expliquer les erreurs, invraisemblances ou contradictions des récits bibliques en avançant l'excuse qu'avaient les auteurs bibliques de s'exprimer en fonction de facteurs sociaux d'une culture ou de mentalité différentes, ce qui aboutissait à la définition de " genres littéraires " particuliers. L'introduction de cette expression dans la dialectique subtile des commentateurs couvre alors toutes les difficultés. Toute contradiction entre deux textes aurait pour explication la différence dans la manière de s'exprimer de chaque auteur, son « genre littéraire » particulier. Certes, l'argument n'est pas admis par tous car il manque vraiment de sérieux. Il n'est cependant pas totalement tombé en désuétude de nos jours, et l'on verra à propos du Nouveau Testament de quelle manière abusive on tente d'expliquer ainsi des contradictions flagrantes des Evangiles.

Une autre manière de faire accepter ce que la logique rejeterait si on l'appliquait au texte litigieux est d'entourer le texte en question de considérations apologétiques. L'attention du lecteur est détournée du problème crucial de la vérité même du récit pour se porter sur d'autres problèmes.

Les réflexions du cardinal Daniélou sur le Déluge, parues dans la revue *Dieu vivant*¹ sous le titre : « Déluge, Baptême, Jugement », relèvent de ce mode d'expression. Il écrit : « La plus antique tradition de l'Eglise a vu dans la théologie du Déluge une figure du Christ et de l'Eglise. » C'est un « épisode d'une signification éminente »... «un jugement qui frappe la race humaine tout entière ». Après avoir cité Origène qui, dans ses *Homélie sur Ezéchiel*, parle de « naufrage de l'univers entier sauvé dans l'Arche », le cardinal évoque la valeur du chiffre huit « exprimant le nombre de personnes sauvées par l'arche (Noé et sa femme, les trois fils et leurs trois femmes) ». Il reprend à son compte ce qu'écrivait Justin dans son *Dialogue* : « Ils offraient le symbole du huitième jour, auquel notre Christ est apparu ressuscité des morts », et il écrit :

1. No 38, 1947, p. 95-112.

« Noé, premier-né d'une nouvelle création, une figure du Christ qui a réalisé ce que Noé avait figuré. » Il poursuit la comparaison entre, d'une part, Noé sauvé par le bois de l'arche et par l'eau qui la fait flotter, d'autre part l'eau du baptême (" eau du Déluge dont naît une humanité nouvelle ") et le bois de la Croix. Il insiste sur la valeur de ce symbolisme et conclut en mettant l'accent sur la « richesse spirituelle et doctrinale du sacrement du Déluge » (sic).

Il y aurait beaucoup à dire sur tous ces rapprochements apologétiques. Ils commentent - rappelons-le - un événement dont la réalité n'est pas défendable à l'échelle universelle et à l'époque où la Bible le situe. Avec un commentaire comme celui du cardinal Daniélou, on en revient à l'époque médiévale où il fallait recevoir le texte comme il était et où toute dissertation autre que conformiste était hors de propos.

Il est réconfortant, cependant, de constater qu'antérieurement à cette époque d'obscurantisme imposé, on peut relever des prises de position très logiques, comme celle de saint Augustin qui procède d'une réflexion singulièrement en avance sur son temps.

A l'époque des Pères de l'Eglise,- des problèmes de critique textuelle avaient dû se poser puisque saint Augustin en évoque un dans sa lettre n° 82, dont le passage le plus caractéristique est le suivant:

« C'est uniquement à ces livres de l'Ecriture que l'on appelle canoniques que j'ai appris à accorder une attention et un respect tels que je crois très fermement qu'aucun de leurs auteurs ne s'est trompé en écrivant. Quand dans ces livres je rencontre une affirmation qui semble contredire la vérité, alors je ne doute pas que, ou bien le texte (de mon exemplaire) ne soit fautif, ou bien que le traducteur n'ait pas rendu correctement le texte original, ou encore que mon intelligence ne soit déficiente. »

Pour saint Augustin, il n'était pas concevable qu'un texte sacré puisse contenir une erreur. Saint Augustin définissait très clairement le dogme de l'inerrance. Devant un passage semblant contredire la vérité, il envisageait la recherche d'une cause et il n'excluait pas l'hypothèse d'une origine humaine. Une telle attitude est celle d'un croyant ayant un sens critique. A l'époque de saint Augustin, il n'existait pas de possibilité de confrontation entre le texte biblique et la science. Une largeur de vue identique à la sienne permettrait d'aplanir bien des difficultés soulevées à notre époque par la confrontation de certains textes bibliques avec les connaissances scientifiques.

Les spécialistes de notre temps s'évertuent, bien au contraire, à défendre le texte biblique de toute accusation d'erreur. Le R.P. de Vaux nous donne dans son Introduction à la Genèse les raisons qui le portent à cette défense à tout prix du texte, même s'il est manifestement, historiquement ou scientifiquement, inacceptable. Il nous demande de ne pas regarder l'histoire biblique « selon les règles du genre historique que pratiquent les modernes », comme s'il pouvait exister plusieurs manières d'écrire l'histoire. Racontée de façon inexacte, l'histoire devient — tout le monde l'admet — un roman historique. Mais ici, elle échappe aux normes découlant de nos conceptions. Le commentateur biblique récuse tout contrôle des récits bibliques par la géologie, la

paléontologie, les données de la préhistoire. « La Bible ne relève, écrit-il, d'aucune de ces disciplines et, si l'on voulait la confronter avec les données de ces sciences, on ne pourrait aboutir qu'à une opposition irréaliste ou à un concordisme factice ¹. » Il faut remarquer que ces réflexions sont faites à propos de ce qui, dans la Genèse, n'est pas du tout en accord avec les données de la science moderne, en l'espèce les onze premiers chapitres. Mais si quelques récits sont parfaitement vérifiés de nos jours, en l'espèce certains épisodes du temps des patriarches, l'auteur ne manque pas d'invoquer les connaissances modernes à l'appui de la vérité biblique. Il écrit²: « Les suspicions qui ont frappé ces récits devraient céder devant le témoignage favorable que leur apportent l'histoire et l'archéologie orientales. » Autrement dit : si la science est utile pour confirmer le récit biblique, on l'invoque mais, si elle l'infirmes, lui faire référence n'est pas admissible.

Pour concilier l'inconciliable, c'est-à-dire la théorie de la vérité de la Bible avec le caractère inexact de certains faits rapportés dans les récits de l'Ancien Testament, des théologiens modernes se sont appliqués à réviser les concepts classiques de vérité. Ce serait sortir du cadre de ce livre que de faire un exposé détaillé des considérations subtiles développées longuement dans des ouvrages traitant de la vérité de la Bible, comme celui de O. Loretz (1972), *Quelle est la vérité de la Bible*³? Contentons-nous de mentionner simplement ce jugement concernant la science :

L'auteur note que le concile de Vatican II « s'est gardé de fournir des règles pour distinguer entre erreur et vérité dans la Bible. Des considérations fondamentales montrent que cela est impossible, puisque l'Eglise ne peut décider de la vérité ou de la fausseté des méthodes scientifiques de telle façon qu'elle résoudre en principe et de façon générale la question de la vérité de l'Écriture ».

Il est bien évident que l'Eglise ne saurait se prononcer sur la valeur d'une " méthode " scientifique comme un moyen d'accès au savoir. Il s'agit ici de tout autre chose. Il ne s'agit pas de discuter de théories, mais de faits bien établis. Est-il besoin d'être grand clerc, à notre époque, pour savoir que le monde n'a pas été créé et que l'homme n'est pas apparu sur la terre il y a trente-sept ou trente-huit siècles, et que cette estimation issue des généalogies bibliques peut être affirmée erronée sans risque de se tromper ? L'auteur cité ici ne saurait l'ignorer. Ses affirmations sur la science n'ont pour but que de dévier le problème pour n'avoir pas à le traiter comme il devrait l'être.

Le rappel de toutes ces positions prises par les auteurs chrétiens devant les erreurs scientifiques des textes bibliques illustre bien le malaise qu'elles entraînent et l'impossibilité de définir une position logique autre que celle de la reconnaissance de leur origine humaine et de l'impossibilité de les accepter comme faisant partie d'une révélation.

1. Introduction à la Genèse, p, 35.

2. Ibid, p.34.

3. Le Centurion, 1966.

Ce malaise régnant dans les milieux chrétiens touchant la révélation s'est traduit lors du concile de Vatican II (1962-1965) où il ne fallut pas moins de cinq rédactions pour que l'on se mît d'accord sur le texte final après trois ans de discussions et que prît fin «cette douloureuse situation qui menaçait d'enliser le concile», selon l'expression de Mgr Weber dans son introduction au document conciliaire n° 4 sur la Révélation¹.

Deux phrases de ce document concernant l'Ancien Testament (chap. IV, p. 53) évoquent les imperfections et la caducité de certains textes d'une manière qui ne prête à aucune contestation :

« Compte tenu de la situation humaine qui précède le salut instauré par le Christ, *les livres de l'Ancien Testament* permettent à tous de connaître qui est Dieu et qui est l'homme, non moins que la manière dont Dieu, dans sa justice et sa miséricorde, agit avec les hommes. Ces livres, *bien qu'ils contiennent de l'imparfait et du caduc*, sont pourtant les témoins d'une véritable pédagogie divine. »

On ne saurait mieux dire, par les qualificatifs d' « imparfait » et de « caduc » : appliqués à certains textes, que ceux-ci peuvent prêter à critique et même être abandonnés ; le principe en est très clairement admis.

Ce texte fait partie d'une déclaration d'ensemble qui, pour avoir été définitivement votée par 2344 voix contre 6, n'a pas dû faire cette apparente quasi-unanimité. En effet, on trouve dans les commentaires du document officiel, sous la signature de Mgr Weber, une phrase qui corrige manifestement l'affirmation de la caducité de certains textes contenus dans la déclaration solennelle du concile : « Sans doute certains livres de la Bible israélite ont une portée temporaire et ont en eux quelque chose d'imparfait.»

« Caduc », expression de la déclaration officielle, n'est assurément pas synonyme de "portée temporaire", expression du commentateur et, quant à l'épithète « israélite » curieusement ajoutée par ce dernier, il suggérerait que le texte conciliaire a pu critiquer la seule version en hébreu, alors qu'il n'en est rien et que c'est bien l'Ancien Testament tout court qui, lors de ce concile, a été l'objet d'un jugement concernant l'imperfection et la caducité de certaines de ses parties.

3. Le Centurion, 1966.

V. CONCLUSIONS

Il faut regarder les Ecritures bibliques non pas en les parant artificiellement des qualités que l'on voudrait qu'elles possèdent, mais en examinant objectivement ce qu'elles sont. Cela implique non seulement la connaissance des textes, mais encore celle de leur histoire. Cette dernière permet, en effet, de se faire une idée des circonstances qui ont conduit à des remaniements textuels au cours des siècles, à la lente formation du recueil tel que nous le possédons, avec des soustractions et des additions nombreuses.

Ces notions rendent tout à fait plausible que l'on puisse trouver dans l'Ancien Testament des versions différentes d'un même récit, des contradictions, des erreurs historiques, des invraisemblances et des incompatibilités avec des données scientifiques bien établies. Ces dernières sont tout à fait naturelles dans toutes les œuvres humaines anciennes. Comment n'en trouverait-on pas dans des livres écrits dans les conditions qui sont celles de l'élaboration du texte biblique ?

Avant même que les problèmes scientifiques pussent se poser, à une époque où l'on ne pouvait donc juger que d'invraisemblances ou de contradictions, un homme de bon sens comme saint Augustin, considérant que Dieu ne pouvant enseigner aux hommes ce qui ne correspondait pas à la réalité, posait le principe de l'impossibilité de l'origine divine d'une affirmation contraire à la vérité. Il était prêt à exclure de tout texte sacré ce qui lui paraissait devoir être exclu pour ce motif.

Plus tard, à une époque où l'on se rendit compte de l'incompatibilité avec les connaissances modernes de certains passages de la Bible, on s'est refusé à suivre une telle attitude. On a assisté alors à l'éclosion de toute une littérature visant à justifier le maintien dans la Bible, envers et contre tout, de textes qui n'y ont plus leur place.

Le concile de Vatican II (1962-1965) a fortement atténué cette intransigeance en introduisant une réserve pour « les livres de l'Ancien Testament » qui « contiennent de l'imparfait et du caduc ». Restera-t-elle un vœu pieux ou sera-t-elle suivie d'un changement d'attitude vis-à-vis de ce qui n'est plus acceptable au XX^e siècle dans des livres qui étaient destinés à n'être, hors de toute manipulation humaine, que "les témoins d'une véritable pédagogie divine" ?

LES EVANGILES

I. INTRODUCTION

Beaucoup de lecteurs des Evangiles sont embarrassés et même décontenancés lorsqu'ils réfléchissent sur le sens de certains récits ou lorsqu'ils effectuent des comparaisons entre diverses versions d'un même événement, qu'ils trouvent rapporté dans plusieurs Evangiles. C'est la constatation que fait, dans son livre *Initiation à l'Evangile*¹, le R. P. Roguet. Avec la grande expérience que lui confère le fait d'avoir été, durant de longues années, chargé de répondre dans un hebdomadaire catholique à ces lecteurs des Evangiles déroutés par les textes, le R. P. Roguet a pu mesurer chez ses correspondants l'importance des perturbations provoquées par leurs lectures. Il note que les demandes d'éclaircissement de ses interlocuteurs, qui appartenaient à des milieux sociaux et culturels très variés, portaient sur des textes "trouvés obscurs, incompréhensibles, voire contradictoires, absurdes ou scandaleux". Il n'est donc pas douteux que la lecture des textes complets des Evangiles est susceptible de troubler profondément les chrétiens.

Une telle observation est de date récente : le livre du R. P. Roguet fut publié en 1973. En des temps qui ne sont pas si lointains, la grande majorité des chrétiens ne connaissait des Evangiles que des morceaux choisis lus lors des offices ou commentés en chaire. Le cas des protestants mis à part, il n'était pas courant de lire les Evangiles dans leur totalité, en dehors de ces circonstances. Les manuels d'instruction religieuse n'en comprenaient que des extraits ; le texte *in extenso* ne circulait guère. Au cours de mes études secondaires dans un établissement catholique, j'ai eu en main des œuvres de Virgile et de Platon, mais pas le Nouveau Testament. Et pourtant, le texte grec de celui-ci eût été bien instructif : j'ai compris beaucoup plus tard pourquoi on ne nous donnait pas à faire des traductions des livres saints chrétiens. Elles auraient pu nous amener à poser à nos maîtres des questions auxquelles ils auraient été embarrassés de répondre.

Ces découvertes que l'on fait, si l'on a l'esprit critique, en lisant *in extenso* les Evangiles, ont conduit l'Eglise à intervenir et à aider les lecteurs à surmonter leur embarras. « Beaucoup de chrétiens ont besoin d'apprendre à lire l'Evangile », constate le R. P. Roguet. Que l'on soit ou non d'accord avec les explications données, le mérite de l'auteur est grand d'affronter ces délicats problèmes. Il n'en est malheureusement pas toujours ainsi dans nombre d'écrits sur la Révélation chrétienne.

Dans les éditions de la Bible destinées à une large divulgation, les notices introductrices exposent le plus souvent un ensemble de considérations qui tendraient à persuader le lecteur que les Evangiles ne posent guère de problèmes quant à la personnalité des auteurs des différents livres, à l'authenticité des textes et au caractère véridique des récits.

1. Editions du Seuil, 1973.

Alors que tant d'inconnues existent à propos des auteurs dont on n'est nullement sûr de l'identité, que de précisions trouvons-nous dans ce genre de notices qui présentent souvent comme certitudes ce qui n'est que simple hypothèse, affirmant que tel évangéliste a été témoin oculaire des faits tandis que des ouvrages spécialisés prétendent le contraire. On réduit tout à fait exagérément les délais entre la fin du ministère de Jésus et la parution des textes. On voudrait faire croire à une seule rédaction à partir d'une tradition orale alors que les remaniements des textes sont démontrés par les spécialistes. On parle bien, de-ci de-là, de certaines difficultés d'interprétation, mais on glisse sur des contradictions manifestes sautant aux yeux de qui réfléchit. Dans les petits dictionnaires explicatifs placés en annexe, à titre de complément des préliminaires rassurants, on constate souvent que des invraisemblances, contradictions ou erreurs flagrantes sont escamotées ou étouffées sous une habile argumentation apologétique. Un tel état de choses, mettant en évidence le caractère captieux de ces commentaires, est consternant.

Les considérations développées ici vont étonner, à n'en pas douter, ceux de mes lecteurs encore non avertis de ces problèmes. Aussi bien, avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite illustrer dès à présent mon propos par un exemple qui me semble tout à fait démonstratif.

Ni Matthieu, ni Jean ne parlent de l'Ascension de Jésus. Luc la situe le jour de la Résurrection dans son Evangile et quarante jours plus tard dans les Actes des Apôtres dont il serait l'auteur. Quant à Marc, il la mentionne (sans préciser la date) dans un final actuellement considéré comme non authentique. L'Ascension n'a donc aucune base scripturaire solide. Les commentateurs abordent cependant cette importante question avec une incroyable légèreté.

A. Tricot, dans son *Petit Dictionnaire du Nouveau Testament* de la Bible de Crampon, ouvrage de grande diffusion (édition de 1960) ¹, ne consacre pas un article à l'Ascension. La *Synopse des 4 Evangiles* des RR. PP. Benoît et Boismard, professeurs à l'Ecole biblique de Jérusalem (édition de 1972)², nous apprend en son tome II, pages 451 et 452, que la contradiction, chez Luc, entre son Evangile et les Actes des Apôtres s'explique par un « artifice littéraire ». Comprenne qui pourra !

Très vraisemblablement, le R. P. Roguet, dans son *Initiation à l'Evangile* de 1973 (p. 187), n'a pas été séduit par un tel argument. Mais l'explication qu'il nous offre est pour le moins singulière :

« Ici, comme en beaucoup de cas semblables, le problème ne semble insoluble que si l'on prend à la lettre matériellement les affirmations de l'Écriture en oubliant leur signification religieuse. Il ne s'agit pas de dissoudre la réalité des faits dans un symbolisme inconsistant, mais de rechercher l'intention théologique de ceux qui nous révèlent des mystères, en nous livrant des faits sensibles, des signes appropriés à l'enracinement charnel de notre esprit. »

1. Desclée et Cie
2. Editions du Cerf

Comment se contenter d'une pareille exégèse? Des formules apologétiques de ce genre ne peuvent convenir qu'à des inconditionnels.

L'intérêt de la citation du R. P. Roguet réside également dans son aveu qu'il y a «beaucoup de cas semblables» à celui de l'Ascension dans les Evangiles. Il est donc nécessaire d'aborder le problème globalement, par le fond, en toute objectivité. Il paraît sage de rechercher des explications dans l'étude des conditions dans lesquelles ont été écrits les Evangiles et dans celle du climat religieux qui régnait à cette époque. La mise en évidence des remaniements des rédactions initiales effectuées à partir de traditions orales, les altérations des textes lors de la transmission jusqu'à nous, rendent beaucoup moins étonnante la présence de passages obscurs, incompréhensibles, contradictoires, invraisemblables, pouvant aller parfois jusqu'à l'absurdité, ou incompatibles avec des réalités démontrées de nos jours par le progrès scientifique. De telles constatations sont la marque de la participation humaine à la rédaction, puis à la modification ultérieure des textes.

Depuis quelques décennies, c'est un fait, on s'est intéressé à l'étude des Ecritures dans un esprit de recherche objective. Dans un livre récent, *Foi en la Résurrection, Résurrection de la foi*¹, le R.P. Kannengiesser, professeur à l'Institut catholique de Paris, donne un aperçu de ce changement profond en ces termes : « Le peuple des fidèles sait à peine qu'une révolution s'est opérée dans les méthodes de l'exégèse biblique depuis l'époque de Pie XII². » La « révolution » dont parle l'auteur est donc récente. Elle commence à avoir des prolongements dans l'enseignement des fidèles, tout au moins de la part de certains spécialistes animés de cet esprit de renouveau. «Un renversement des perspectives les plus assurées de la tradition pastorale, écrit l'auteur, se trouve peu ou prou mis en route par cette révolution des méthodes exégétiques. »

Le R.P. Kannengiesser avertit "qu'il ne faut plus prendre au pied de la lettre" les faits rapportés au sujet de Jésus par les Evangiles, "écrits de circonstances" ou "de combat", dont les auteurs « conignent par écrit les traditions de leurs communautés sur Jésus ». A propos de la résurrection de Jésus, sujet de son livre, il souligne qu'aucun auteur des Evangiles ne peut s'attribuer la qualité de témoin oculaire, laissant entendre que pour le reste de la vie publique de Jésus il doit en être de même puisque aucun des apôtres - Judas mis à part-, selon les Evangiles, ne s'est séparé du Maître à partir du moment où il l'a suivi jusqu'à ses dernières manifestations sur cette terre.

Nous voici donc très loin des positions traditionnelles, encore affirmées avec solennité par le concile de Vatican II il y a tout juste dix ans, et que reprennent encore les ouvrages modernes de vulgarisation destinés aux fidèles. Mais petit à petit, la vérité se fait jour.

Il n'est pas facile de la saisir tant est lourd le poids d'une tradition si âprement défendue. Si l'on veut s'en libérer, il faut reprendre le problème à sa base, c'est-à-dire examiner d'abord les circonstances qui ont marqué la naissance du christianisme.

1. Beauchesne, coll. « Le Point théologique », 1974
2. Pie XII régna de 1939 à 1958.

II. RAPPEL HISTORIQUE.

LE JUDÉO-CHRISTIANISME ET SAINT PAUL

La plupart des chrétiens croient que les Evangiles ont été écrits par les témoins directs de la vie de Jésus et qu'ils constituent de ce fait des témoignages indiscutables sur les événements qui ont émaillé son existence et sa prédication. En présence de telles garanties d'authenticité, comment pourrait-on discuter les enseignements qu'on en retire, comment pourrait-on mettre en doute la validité de l'institution de l'Eglise par application des directives générales données par Jésus lui-même? Les éditions de vulgarisation actuelles des Evangiles contiennent des commentaires destinés à répandre ces notions dans le public.

Aux fidèles on présente comme un axiome la qualité de témoins oculaires des rédacteurs des Evangiles. Les Evangiles n'étaient-ils pas appelés par saint Justin, au milieu du II^e siècle, les Mémoires des Apôtres. Et puis, on affiche tant de précisions sur les auteurs que l'on se demande comment on pourrait douter de leur exactitude :

Matthieu était un personnage bien connu, « employé au bureau de douane ou de péage de Capharnaüm » ; on sait même qu'il connaissait l'araméen et le grec. Marc est aussi parfaitement identifié comme collaborateur de Pierre ; nul doute qu'il ne soit aussi un témoin oculaire. Luc est le « cher médecin » dont parle Paul : les renseignements sur lui sont très précis. Jean est l'apôtre toujours proche de Jésus, fils de Zébédée, le pêcheur du lac de Génésareth.

Les études modernes sur les débuts du christianisme montrent que cette façon de présenter les choses ne correspond guère à la réalité. On verra ce qu'il en est des auteurs des Evangiles. Pour ce qui concerne les décennies qui suivirent la mission de Jésus, il faut savoir que les événements ne se sont pas du tout déroulés comme on l'a dit et que l'arrivée de Pierre à Rome n'a nullement établi l'Eglise sur ses fondements. Bien au contraire, entre le moment où Jésus quitta cette terre et jusqu'à la moitié du II^e siècle, soit pendant plus d'un siècle, on assista à une lutte entre deux tendances, entre ce que l'on peut appeler le christianisme paulinien et le judéo-christianisme ; ce n'est que très progressivement que le premier supplanta le second et que le paulinisme triompha du judéo-christianisme.

Un grand nombre de travaux remontant aux toutes dernières décennies, fondés sur des découvertes de notre temps, ont permis d'aboutir à ces notions modernes auxquelles est attaché le nom du cardinal Daniélou. L'article qu'il fit paraître en décembre 1967 dans la revue *Etudes*: « Une vision nouvelle des origines chrétiennes, le judéo-christianisme », reprenant des travaux antérieurs, en retrace l'histoire et nous permet de situer l'apparition des Evangiles dans un contexte bien différent de celui qui ressort des exposés destinés à la grande vulgarisation. On trouvera ci-dessous un condensé des points essentiels de son article avec d'amples citations.

Après Jésus, le « petit groupe des apôtres » forme une « secte juive fidèle aux observances et au culte du temple ». Toutefois, lorsque se joint à eux celle des convertis venus du paganisme, on leur propose, si l'on peut dire, un régime spécial : le concile de Jérusalem de 49 les dispense de la circoncision et des observances juives ; « beaucoup de judéo-chrétiens se refusent à cette concession ». Ce groupe est complètement séparé de Paul. Qui plus est, à propos des païens venus au christianisme, Paul et les judéo-chrétiens se heurtent (incident d'Antioche de l'an 49). « Pour Paul, la circoncision, le sabbat, le culte du temple étaient désormais périmés, même pour les juifs. Le christianisme devait se libérer de son appartenance politico-religieuse au judaïsme pour s'ouvrir aux Gentils. »

Pour les judéo-chrétiens restant de « loyaux Israélites », Paul est un traître : des documents judéo-chrétiens le qualifient d' « ennemi », l'accusent de « duplicité tactique », mais « le judéo-christianisme représente, jusqu'en 70, la majorité de l'Eglise » et « Paul reste un isolé ». Le chef de la communauté est alors Jacques, parent de Jésus. Avec lui, il y a Pierre (au début) et Jean. « Jacques peut être considéré comme la colonne du judéo-christianisme, qui reste délibérément engagé dans le judaïsme en face du christianisme paulinien. » La famille de Jésus tient une grande place dans cette église judéo-chrétienne de Jérusalem. « Le successeur de Jacques sera Siméon, fils de Cléopas, cousin du Seigneur. »

Le cardinal Daniélou cite ici les écrits judéo-chrétiens traduisant les vues sur Jésus de cette communauté formée initialement autour des apôtres : l'Evangile des Hébreux (relevant d'une communauté judéo-chrétienne d'Egypte), les Hypotyposes de Clément, les Reconnaissances clémentines, la seconde Apocalypse de Jacques, l'Evangile de Thomas¹. « C'est à ces judéo-chrétiens qu'il faut sans doute rattacher les plus antiques monuments de la littérature chrétienne », dont le cardinal Daniélou fait une mention détaillée.

« Ce n'est pas seulement à Jérusalem et en Palestine que le judéo-christianisme est dominant durant le premier siècle de l'Eglise. Partout, la mission judéo-chrétienne paraît s'être, développée antérieurement à la mission paulinienne. C'est bien ce qui explique que les épîtres de Paul fassent sans cesse allusion à un conflit. » Ce sont les mêmes adversaires qu'il rencontrera partout, en Galatie, à Corinthe, à Colosses, à Rome, à Antioche.

La côte syro-palestinienne, de Gaza à Antioche, est judéo-chrétienne " comme en témoignent les Actes des Apôtres et les écrits clémentins ". En Asie Mineure, l'existence de judéo-chrétiens est attestée par les épîtres aux Galates et aux Colossiens de Paul.

Les écrits de Papias renseignent sur le judéo-christianisme de Phrygie. En Grèce, la première épître de Paul aux Corinthiens fait état de judéo-chrétiens, à Apollos en particulier.

1. Remarquons que tous ces écrits vont être plus tard jugés apocryphes, c'est-à-dire comme devant être cachés, par l'Eglise triomphante qui va naître du succès de Paul. Faisant des coupes sombres dans la littérature évangélique, elle ne va retenir que les quatre Evangiles canoniques.

Rome est un « centre important » selon l'épître de Clément et le Pasteur d'Hermias. Pour Suétone et Tacite, les chrétiens forment une secte juive. Le cardinal Daniélou pense que la première évangélisation de l'Afrique fut judéo-chrétienne. L'Evangile des Hébreux et des écrits de Clément d'Alexandrie s'y rattachent.

Il est capital de connaître ces faits pour comprendre dans quelle ambiance de lutte entre communautés ont été écrits les Evangiles. La mise à jour des textes que nous avons aujourd'hui, après bien des remaniements des sources, va commencer autour de l'an 70, époque où les deux communautés rivales sont en pleine lutte, les judéo-chrétiens dominant encore. Mais avec la guerre juive et la chute de Jérusalem en 70, la situation va se renverser. Le cardinal Daniélou explique ainsi le déclin :

« Les Juifs étant discrédités dans l'Empire, les chrétiens tendent à se désolidariser d'eux. Les chrétientés hellénistiques prendront alors le dessus : Paul remportera une victoire posthume ; le christianisme se dégagera sociologiquement et politiquement du judaïsme ; il deviendra le troisième peuple. Toutefois jusqu'à la dernière révolte juive, en 140, le judéo-christianisme restera dominant culturellement. »

De 70 à une période que l'on situe avant 110 vont être produits les Evangiles de Marc, Matthieu, Luc et Jean. Ils ne constituent pas les premiers documents chrétiens fixés : les épîtres de Paul leur sont bien antérieures. Selon O. Culmann, Paul aurait rédigé en 50 son épître aux Thessaloniciens. Mais il avait disparu sans doute depuis quelques années lorsque l'Evangile de Marc fut achevé.

Figure la plus discutée du christianisme, considéré comme traître à la pensée de Jésus par la famille de celui-ci et par les apôtres restés à Jérusalem autour de Jacques, Paul a fait le christianisme aux dépens de ceux que Jésus avait réunis autour de lui pour propager ses enseignements. N'ayant pas connu Jésus vivant, il justifia la légitimité de sa mission en affirmant que Jésus ressuscité lui était apparu sur le chemin de Damas. Il est permis de se demander ce qu'eût été le christianisme sans Paul et l'on pourrait à ce sujet échafauder de multiples hypothèses. Mais, pour ce qui concerne les Evangiles, il y a fort à parier que si l'atmosphère de lutte entre communautés créée par la dissidence paulinienne n'avait pas existé, nous n'aurions pas les écrits que nous avons aujourd'hui. Apparus dans la période de lutte intense entre les deux communautés, ces « écrits de combat », comme les qualifie le R.P. Kannengiesser, ont émergé de la multitude des écrits parus sur Jésus, lorsque le christianisme de style paulinien définitivement triomphant constitua son recueil de textes officiels, le "Canon" qui exclut et condamna comme contraires à l'orthodoxie tous autres documents qui ne convenaient pas à la ligne choisie par l'Eglise.

Les judéo-chrétiens disparus en tant que communauté influente, on entend encore parler d'eux sous le vocable général de "judaïsants". Le cardinal Daniélou évoque ainsi leur fin :

« Coupés de la Grande Eglise qui se libère progressivement de ses attaches juives, ils dépériront très vite en Occident. Mais on suit leurs traces du III^e au IV^e siècle en Orient, en particulier en Palestine, en Arabie, en Transjordanie, en Syrie, en Mésopotamie. Certains seront absorbés par l'Islam, qui en est pour une part l'héritier ; d'autres se rallieront à l'orthodoxie de la Grande Eglise tout en conservant un fond de culture sémitique et quelque chose en persiste dans les Eglises d'Ethiopie et de Chaldée. »

III. LES QUATRE ÉVANGILES. LEURS SOURCES. LEUR HISTOIRE

Dans les écrits des premiers temps du christianisme, la mention des Evangiles n'est faite que très postérieurement aux œuvres de Paul. C'est seulement au milieu du II^e siècle, après 140 exactement, qu'apparaissent des témoignages relatifs à une collection d'écrits évangéliques, alors que « dès le début du II^e siècle, maints auteurs chrétiens laissent entendre clairement qu'ils connaissent un grand nombre d'épîtres pauliniennes ». Ces constatations, exposées dans *l'Introduction à la Traduction œcuménique de la Bible, Nouveau Testament*, éditée en 1972¹, méritent d'être rappelées d'emblée, en même temps qu'il est utile de souligner que l'ouvrage auquel référence est faite est le résultat d'un travail collectif qui a groupé plus de cent spécialistes catholiques et protestants.

Les Evangiles, qui vont devenir plus tard officiels, c'est-à-dire canoniques, furent connus très tardivement, bien que leur rédaction eût été achevée au début du II^e siècle. Selon la Traduction œcuménique, on commence à citer des narrations qui leur appartiennent vers le milieu du II^e siècle, mais « il est presque toujours difficile de décider si les citations sont faites d'après les textes écrits que les auteurs avaient sous les yeux, ou s'ils se sont contentés d'évoquer de mémoire des fragments de la tradition orale ».

« Avant 140, lit-on dans les commentaires de cette traduction de la Bible, il n'existe en tout cas aucun témoignage selon lequel on aurait connu une collection d'écrits évangéliques. » Cette affirmation va tout à fait à l'encontre de ce qu'écrit A. Tricot (1960) dans les commentaires de sa traduction du Nouveau Testament : « De très bonne heure, dès le début du second siècle, écrit-il, l'usage s'établissait de dire l'Evangile pour désigner les livres que, vers 150, saint Justin appelait aussi "les Mémoires des Apôtres". » Des assertions de ce genre, sont malheureusement suffisamment fréquentes pour que le grand public ait sur la date de collection des Evangiles des notions fausses.

Les Evangiles forment un tout plus d'un siècle après la fin de la mission de Jésus et non pas de très bonne heure. La traduction œcuménique de la Bible évalue aux alentours de 170 la date à laquelle les quatre Evangiles ont acquis le statut de littérature canonique.

L'affirmation de Justin qualifiant leurs auteurs d'apôtres n'est pas non plus admissible aujourd'hui, comme on le verra.

1. Editions du Cerf et Les Bergers et les Mages.

Quant à la date de la rédaction des Evangiles, A. Tricot affirme que ceux de Matthieu, de Marc et de Luc ont été rédigés avant 70 : cela n'est pas acceptable, sauf peut-être pour Marc. Ce commentateur s'évertue, après bien d'autres, à présenter les auteurs des Evangiles comme des apôtres ou des compagnons de Jésus et avance, de ce fait, des dates de rédaction qui les situent très près de l'époque où Jésus vécut. Quant à Jean, qu'A. Tricot fait vivre jusqu'aux environs de l'an 100, les chrétiens sont habitués depuis toujours à le voir représenté très près de Jésus en des circonstances solennelles, mais il est bien difficile d'affirmer qu'il est l'auteur de l'Evangile qui porte son nom. L'apôtre Jean (comme Matthieu), pour A. Tricot et pour d'autres commentateurs, est le témoin autorisé et qualifié des faits qu'il raconte, alors que la majorité des critiques ne retient pas l'hypothèse selon laquelle il aurait rédigé le quatrième évangile.

Mais alors, si les quatre Evangiles en question ne peuvent raisonnablement pas être considérés comme des « mémoires » d'apôtres ou de compagnons de Jésus, quelle est leur origine ?

O. Culmann, dans son livre *Le Nouveau Testament*¹, écrit à ce sujet que les évangélistes n'ont été que les « porte-parole de la communauté chrétienne primitive qui a fixé la tradition orale. Pendant trente ou quarante ans, l'Evangile a existé presque exclusivement sous forme orale ; or la tradition orale a transmis surtout des paroles et des récits isolés. Les évangélistes ont tissé des liens, chacun à sa façon, chacun avec sa personnalité propre et ses préoccupations théologiques particulières, entre les récits et les paroles qu'ils ont reçus de la tradition ambiante. Le groupement des paroles de Jésus, comme l'enchaînement des récits par des formules de liaison assez vagues, telles que : " après cela ", " aussitôt ", etc., bref le "cadre" des synoptiques² sont donc d'ordre purement littéraire et n'ont pas de fondement historique ».

Le même auteur poursuit : « Il faut noter enfin que ce sont les besoins de la prédication, de l'enseignement et du culte, plutôt qu'un intérêt biographique qui ont guidé la communauté primitive dans la fixation de cette tradition sur la vie de Jésus. Les apôtres illustraient les vérités de la foi qu'ils prêchaient en racontant les événements de la vie de Jésus, et ce sont leurs sermons qui donnaient lieu à la fixation des récits. Les paroles de Jésus, elles, se sont transmises particulièrement dans l'enseignement catéchétique de l'Eglise primitive. »

Les commentateurs de la *Traduction œcuménique de la Bible* n'évoquent pas autrement la composition des Evangiles : formation d'une tradition orale sous l'influence de la prédication des disciples de Jésus et d'autres prédicateurs, conservation de ces matériaux qu'on trouvera en fin de compte dans les Evangiles par la prédication, la liturgie, l'enseignement des fidèles, possibilité d'une matérialisation précoce sous forme écrite de certaines confessions de foi, de certaines paroles de Jésus, de récits de la Passion par exemple, recours des évangélistes à ces formes écrites diverses autant qu'à des données de la tradition orale pour produire des textes

1. Presses universitaires de France, 1967.

2. Les trois Evangiles de Marc, Matthieu et Luc.

«s'adaptant aux divers milieux, répondant aux besoins des Eglises, exprimant une réflexion sur l'Ecriture, redressant les erreurs et répliquant même à l'occasion aux arguments des adversaires. Les évangélistes ont ainsi recueilli et mis par écrit, selon leur perspective propre, ce qui leur était donné par les traditions orales ».

Une telle prise de position collective, qui émane de plus de cent exégètes du Nouveau Testament, catholiques et protestants, diffère notablement de la ligne définie par le concile de Vatican II dans sa constitution dogmatique sur la Révélation élaborée entre 1962 et 1965. On trouvera plus haut une première référence à ce document conciliaire, relative à l'Ancien Testament. Le concile avait pu déclarer à son sujet que les livres qui le composent « contiennent de l'imparfait et du caduc », mais il n'a pas formulé pareilles réserves à propos des Evangiles. Bien au contraire, on peut lire ce qui suit :

« Il n'échappe à personne qu'entre toutes les Ecritures, même celles du Nouveau Testament, les Evangiles possèdent une supériorité méritée, en tant qu'ils constituent le témoignage par excellence sur la vie et l'enseignement du Verbe incarné, notre Sauveur. Toujours et partout l'Eglise a tenu et tient l'origine apostolique des quatre Evangiles. Ce que les apôtres, en effet, sur l'ordre du Christ, ont prêché, par la suite, eux-mêmes et les hommes de leur entourage nous l'ont, sous l'inspiration divine de l'Esprit, transmis dans des écrits qui sont le fondement de la foi, à savoir l'Evangile quadri-forme, selon Matthieu, Marc, Luc et Jean »

«Notre Sainte Mère l'Eglise a tenu et tient fermement et avec la plus grande constance, que ces quatre Evangiles dont elle affirme sans hésiter l'historicité, transmettent fidèlement ce que Jésus, le fils de Dieu, durant sa vie parmi les hommes, a réellement fait et enseigné pour leur salut éternel, jusqu'au jour où il fut enlevé au ciel... Les auteurs sacrés composent donc les quatre Evangiles de manière à nous livrer toujours sur Jésus des choses vraies et sincères. »

C'est l'affirmation sans aucune ambiguïté de la fidélité de la transmission par les Evangiles des actes et paroles de Jésus.

On ne voit guère de compatibilité entre cette affirmation du concile et celles des auteurs précédemment cités, notamment :

" Il ne faut plus prendre au pied de la lettre " les Evangiles, " écrits de circonstances " ou "de combat", dont les auteurs "consignent par écrit les traditions de leurs communautés sur Jésus ". (R.P. Kannengiesser.)

Les Evangiles sont des textes « s'adaptant aux divers milieux répondant aux besoins des Eglises, exprimant une réflexion sur l'Ecriture, redressant les erreurs et répliquant même à l'occasion aux arguments des adversaires. Les évangélistes ont ainsi recueilli et mis par écrit, selon leur perspective propre, ce qui leur était donné par les traditions orales ». (Traduction œcuménique de la Bible.)

Il est bien évident qu'entre la décimation conciliaire et ces prises de position plus récentes, on se trouve en présence d'affirmations qui se contredisent. Il n'est pas possible de concilier la déclaration de Vatican II selon laquelle on devrait trouver dans les Evangiles une transmission fidèle des actes et paroles de Jésus, avec l'existence dans ces textes des contradictions, invraisemblances, impossibilités matérielles et affirmations contraires à la réalité des choses dûment établie.

Par contre, si l'on regarde les Evangiles comme l'expression des perspectives propres des collecteurs des traditions orales appartenant à des communautés diverses, comme des écrits de circonstances ou de combat, on ne peut s'étonner de trouver dans les Evangiles tous ces défauts qui sont la marque de leur confection par des hommes en de telles circonstances. Ceux-ci peuvent être tout à fait sincères bien qu'ils relatent des faits dont ils ne soupçonnent pas l'inexactitude, en nous fournissant des narrations en contradiction avec celles d'autres auteurs, ou encore pour des raisons de rivalité d'ordre religieux entre communautés, en présentant des récits de la vie de Jésus selon une optique tout à fait différente de celle de l'adversaire.

On a déjà vu que le contexte historique est en accord avec cette dernière manière de concevoir les Evangiles. Les données que l'on possède sur les textes eux-mêmes la confirment totalement.

Evangile selon Matthieu

Des quatre Evangiles, celui de Matthieu occupe la première place dans l'ordre de présentation des livres du Nouveau Testament. Celle-ci est parfaitement justifiée car cet Evangile n'est en quelque sorte que la prolongation de l'Ancien Testament : il est écrit pour démontrer que « Jésus accomplit l'histoire d'Israël », comme l'écrivent les commentateurs de la *Traduction œcuménique de la Bible*, à laquelle nous ferons de larges emprunts. Pour cela, Matthieu fait appel constamment à des citations de l'Ancien Testament, montrant que Jésus se comporte comme le Messie attendu par les Juifs.

Cet Evangile commence par une généalogie de Jésus¹. Matthieu la fait remonter à Abraham par David. On verra plus loin la faute du texte généralement passée sous silence par les commentateurs. Quoi qu'il en soit, l'intention de Matthieu était évidente de donner d'emblée, par cette filiation, le sens général de son livre. L'auteur poursuit la même idée en mettant constamment en avant l'attitude de Jésus devant la loi juive dont les grands principes : prière, jeûne et aumône sont ici repris.

Jésus veut adresser son enseignement en tout premier lieu et par priorité à son peuple. Il parle ainsi aux douze apôtres :

« Ne prenez pas le chemin des païens et n'entrez pas dans une ville de Samaritains²; allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël » (Matthieu, 10, 5-6). « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël » (Matthieu 15, 24).

1. La contradiction avec la généalogie de l'Evangile de Luc sera traitée dans un chapitre spécial.

2. Les Samaritains avaient pour code religieux la Torah ou Pentateuque ; ils attendaient la venue du messie et étaient fidèles à la plupart des observances du judaïsme mais ils avaient édifié un temple concurrent de celui de Jérusalem.

Dans le final de son évangile, Matthieu étend secondairement à toutes les nations l'apostolat des premiers disciples de Jésus, lui faisant donner cet ordre : « Allez donc : de toutes les nations faites des disciples » (Matthieu 28, 19), mais le départ doit se faire par priorité vers « la maison d'Israël ». A. Tricot dit de cet Evangile : « Sous le vêtement grec, le livre est juif pour la chair et les os et pour l'esprit ; il en a le relent et en porte les marques distinctives. »

Ces considérations, à elles seules, situent l'origine de l'Evangile de Matthieu dans une tradition de communauté judéo-chrétienne qui, comme l'écrit O. Culmann, « s'efforce de rompre, tout en maintenant la continuité avec l'Ancien Testament, les amarres qui le reliaient au judaïsme. Les centres d'intérêt, le ton général de cet Evangile suggèrent l'existence d'une situation tendue ».

Des facteurs d'ordre politique ne sont peut-être pas étrangers au texte. L'occupation romaine de la Palestine rend naturellement vif le désir du pays occupé de voir survenir sa libération et l'on prie Dieu d'intervenir en faveur du peuple qu'il a élu entre tous, dont il est le souverain tout-puissant et qui peut, comme il le fit maintes fois au cours de l'histoire, apporter son soutien direct dans les affaires des hommes.

Quelle est la personnalité de Matthieu? Disons d'emblée qu'il n'est pas admis aujourd'hui qu'il s'agit d'un compagnon de Jésus. A. Tricot le présente pourtant ainsi dans son commentaire de la traduction du Nouveau Testament de 1960 : « Matthieu, *alias* Lévi, de son métier publicain ou gabelou, était employé au bureau de douane ou de péage de Capharnaüm quand Jésus l'appela pour faire de lui un de ses disciples. » C'est ce que pensaient les Pères de l'Eglise, comme Origène, Jérôme, Epiphane. Ce n'est plus ce que l'on croit de nos jours. Un point non contesté est que l'auteur est juif ; le vocabulaire est palestinien, la rédaction est grecque. L'auteur s'adresse, écrit O. Culmann, « à des gens qui, tout en parlant grec, connaissaient les coutumes juives et la langue araméenne ».

Pour les commentateurs de la *Traduction œcuménique*, l'origine de cet Evangile paraît être la suivante :

" Ordinairement, on estime qu'il a été écrit en Syrie, peut-être à Antioche [...], ou en Phénicie, car dans ces contrées vivaient un grand nombre de Juifs ¹ [...]. On peut entrevoir une polémique contre le judaïsme synagogal orthodoxe des pharisiens tel qu'il se manifeste à l'assemblée synagogale de Jamina vers les années 80. En ces conditions, nombreux sont les auteurs qui datent le premier Evangile des années 80-90, peut-être un peu plus tôt ; on ne peut parvenir à une entière certitude sur le sujet...

Faute de connaître précisément le nom de l'auteur, convient-il de se contenter de quelques traits dessinés dans l'Evangile lui-même : l'auteur se reconnaît à son métier.

1. On s'est demandé si la communauté judéo-chrétienne de Matthieu ne pouvait pas être située aussi bien à Alexandrie. O. Culmann cite cette hypothèse parmi bien d'autres.

Versé dans les Ecritures et les traditions juives, connaissant, respectant mais interpellant rudement les chefs religieux de son peuple, passé maître dans l'art d'enseigner et de faire comprendre Jésus à ses auditeurs, insistant toujours sur les conséquences pratiques de son enseignement, il répondrait assez bien au signalement d'un lettré juif devenu chrétien, un maître de maison " qui tire de son trésor du neuf et du vieux " », comme Matthieu l'évoque en 13, 52. On est bien loin de l'employé de bureau de Capharnaüm appelé Lévi par Marc et Luc et devenu un des douze apôtres...

Tout le monde s'accorde à penser que Matthieu a écrit son Evangile à partir de sources communes avec Marc et avec Luc. Mais son récit va différer, et cela sur des points essentiels, comme nous le verrons par la suite. Et pourtant, Matthieu a largement utilisé l'Evangile de Marc qui n'était pas disciple de Jésus (O. Culmann).

Matthieu prend de sérieuses libertés avec les textes. On le constatera en ce qui concerne l'Ancien Testament à propos de la généalogie de Jésus placée en tête de son Evangile. Il insère dans son livre des récits à proprement parler incroyables. C'est le qualificatif qu'emploie dans l'ouvrage cité plus haut le R.P. Kannengiesser au sujet d'un épisode de la résurrection de Jésus : celui de la garde. Il relève l'in vraisemblance de cette histoire de gardes militaires du tombeau, " ces soldats païens " qui " vont au rapport non chez leurs supérieurs hiérarchiques, mais chez les grands-prêtres qui les paient pour raconter des mensonges ". Il ajoute cependant : " Il faut se garder de railler, car l'intention de Matthieu est infiniment respectable puisqu'il intègre à sa façon une donnée ancienne de la tradition orale à son œuvre écrite. Mais sa mise en scène est digne de *Jésus-Christ Superstar*¹ ". »

Ce jugement sur Matthieu émane, rappelons-le, d'un éminent théologien, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Matthieu donne dans sa narration des événements qui accompagnèrent la mort de Jésus, un autre exemple de sa fantaisie.

« Voici que le voile du sanctuaire se déchira en deux du haut en bas ; la terre trembla, les rochers se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent, les corps de nombreux saints ressuscitèrent. Sortis des tombeaux, après sa résurrection, ils entrèrent dans la ville sainte et apparurent à un grand nombre de gens. »

Ce passage de Matthieu (27, 51-53) n'a pas son pareil dans les autres Evangiles. On voit mal comment les corps des saints en question aient pu ressusciter *lors de la mort de Jésus* (la veille du sabbat, disent les Evangiles) et ne sortir de leurs tombeaux *qu'après sa résurrection* (le lendemain du sabbat, selon les mêmes sources).

C'est peut-être chez Matthieu qu'on trouve l'in vraisemblance la plus caractérisée et la moins discutée de tous les Evangiles qu'un de leurs auteurs ait mis dans la bouche même de Jésus. Il raconte ainsi, en 12, 38-40, l'épisode du signe de Jonas :

1. Film américain sur Jésus travestissant son histoire.

Jésus est au milieu des scribes et des pharisiens qui s'adressent à lui en ces termes : « "Maître, nous voudrions que tu nous fasses voir un signe." Jésus leur répondit : "Génération mauvaise et adultère (*sic*) qui réclame un signe ! En fait de signe, il ne lui sera pas donné d'autre que le signe du prophète Jonas. Car, tout comme Jonas fut dans le ventre du monstre trois jours et trois nuits, ainsi le Fils de l'Homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits " » (texte de la *Traduction œcuménique*).

Jésus annonce donc qu'il restera en terre trois jours et trois nuits. Or, Matthieu et, avec lui. Luc et Marc, situent la mort et l'inhumation de Jésus la veille du sabbat, ce qui fait, certes, porter le séjour en terre sur trois jours (treis êmeras dans le texte grec). Mais ce laps de temps ne peut comprendre que deux nuits et non trois nuits (treis nuktas dans le texte grec²).

Les commentateurs des Evangiles font très souvent silence devant cet épisode. Cependant, le R.P. Roguet relève l'in vraisemblance car il note que Jésus « n'est resté au tombeau » que trois jours (dont un seul complet) et deux nuits. Mais, ajoute-t-il, « l'expression est figée et ne veut pas dire autre chose que trois jours ». Il est consternant de constater que des commentateurs en soient réduits à user de tels arguments qui ne veulent rien dire de positif, alors qu'il serait si satisfaisant pour l'esprit de suggérer qu'une telle énormité puisse provenir de l'erreur d'un scribe !

Outre ces invraisemblances, ce qui caractérise avant tout l'Evangile de Matthieu, c'est qu'il est celui d'une communauté judéo-chrétienne en rupture de ban avec le judaïsme tout en restant dans la ligne de l'Ancien Testament. Il a, du point de vue de l'histoire du judéo-christianisme, une importance considérable.

Evangile de Marc

C'est le plus court des quatre Evangiles. Il est aussi le plus ancien, mais il n'en est pas pour autant le livre d'un apôtre : c'est tout au plus un livre rédigé par le disciple d'un apôtre.

O. Culmann a écrit qu'il ne considérait pas Marc comme un disciple de Jésus. Mais l'auteur fait cependant remarquer à ceux à qui l'attribution de cet Evangile à l'apôtre Marc peut sembler suspecte, que " Matthieu et Luc n'auraient peut-être pas utilisé cet Evangile comme ils l'ont fait s'ils ne l'avaient pas su fondé effectivement sur l'enseignement d'un apôtre ". Mais c'est là un argument non décisif. O. Cullmann cite également à l'appui de la réserve qu'il émet les fréquentes citations dans le Nouveau Testament d'un « Jean surnommé Marc », mais ces citations ne contiennent pas la mention d'un auteur d'Evangile, et le texte de Marc lui-même ne mentionne pas d'auteur.

2. En un autre passage de son Evangile, Matthieu fait une deuxième mention de cet épisode, mais sans précision de temps (16, 1-4). Il en est de même pour Luc (11, 29-32). Pour Marc, on le verra plus loin, Jésus aurait déclaré qu'il ne serait donné par lui aucun signe à cette génération (Marc, 8, 11-12).

La pauvreté des renseignements sur ce point a conduit des commentateurs à prendre comme éléments de valeur des détails qui paraissent rocambolesques, tels que celui-ci: sous le prétexte que Marc est le seul évangéliste à raconter dans son récit de la Passion l'épisode d'un jeune homme ayant un drap pour tout vêtement qui, arrêté, lâche le drap et s'enfuit nu (Marc 14, 51-52), certains en ont conclu que le jeune homme en question pouvait être Marc, " disciple fidèle qui essaie de suivre le Maître " (*Traduction œcuménique*) ; pour d'autres, on peut voir ici « par ce souvenir personnel une marque d'authenticité, une signature anonyme », « prouvant qu'il a été témoin oculaire » (O. Cullmann).

Pour cet auteur, "de nombreuses tournures de phrases corroborent l'hypothèse selon laquelle l'auteur était un juif d'origine", mais la présence de latinismes peut suggérer qu'il a écrit son Evangile de Rome. « Il s'adresse d'ailleurs à des chrétiens qui ne vivent pas en Palestine et il prend soin de leur expliquer les expressions araméennes qu'il emploie. »

En effet, la tradition a voulu voir dans Marc le compagnon de Pierre à Rome, en se fondant sur la fin de la première épître de Pierre (si tant est que celui-ci en est bien l'auteur). Pierre aurait écrit aux destinataires de l'épître : " La communauté des élus qui est à Babylone vous salue ainsi que Marc, mon fils. " " Babylone, c'est-à-dire probablement Rome ", lit-on dans les commentaires de la *Traduction œcuménique*, d'où l'on se croit autorisé à déduire que le Marc qui aurait été avec Pierre à Rome serait l'Evangéliste... Est-ce un raisonnement de ce genre qui a poussé Papias, évêque d'Hiérapolis, vers l'an 150, à attribuer l'Evangile en question à un Marc qu'il disait avoir été " l'interprète de Pierre " et qui aurait été aussi un collaborateur de Paul?

Dans cette optique, on situerait la composition de l'Evangile de Marc après la mort de Pierre, donc au plus tôt entre 65 et 70 pour la *Traduction œcuménique*, aux environs de 70 pour O. Cullmann.

Le texte lui-même laisse apparaître indiscutablement un premier défaut majeur : il est rédigé sans le moindre souci de la chronologie. Ainsi Marc place au début de son récit (1, 16-20) l'épisode des quatre pêcheurs que Jésus entraîne à le suivre en leur disant simplement :

« Vous serez des pêcheurs d'hommes », alors qu'ils ne le connaissaient même pas. L'évangéliste manifeste, en outre, une absence complète de vraisemblance.

Comme l'a dit le R.P. Roguet, Marc est un « écrivain maladroit », « le plus piètre de tous les évangélistes », il ne sait guère composer une narration et le commentateur appuie sa remarque sur la citation d'un passage racontant l'institution des douze apôtres, dont la traduction littérale est la suivante :

«Et il monte sur la montagne, et il appelle à lui ceux qu'il voulait et ils vinrent à lui. Et il fit les douze pour qu'ils soient avec lui, et pour qu'il les envoie prêcher et avoir pouvoir de chasser les démons. Et il fit les douze et il imposa à Simon le nom de Pierre» (Marc 3, 13-16).

Pour certains épisodes, il est en contradiction avec Matthieu et avec Luc, comme on l'a rappelé plus haut à propos du signe de Jonas. Qui plus est, à propos de signes que Jésus donne aux hommes au cours de sa mission, Marc raconte (8, 11-12) un épisode qui n'est pas crédible :

« Les pharisiens vinrent et se mirent à discuter avec Jésus ; pour lui tendre un piège, ils lui demandent un signe qui vienne du ciel. Poussant un profond soupir, Jésus dit : "Pourquoi cette génération demande-t-elle un signe ? En vérité, je vous le déclare, il ne sera pas donné de signe à cette génération. " Et, les quittant, il remonta dans la barque et il partit pour l'autre rive. »

C'est, à n'en pas douter, l'affirmation, venant de Jésus lui-même, de son intention de n'accomplir aucun acte qui puisse paraître surnaturel. Aussi, les commentateurs de la *Traduction œcuménique de la Bible*, en s'étonnant que Luc déclare que Jésus ne donnera qu'un signe, celui de Jonas (voir Evangile de Matthieu), jugent « paradoxal » que Marc dise que « cette génération n'aura aucun signe » après, font-ils remarquer, «les miracles que Jésus présente lui-même comme des signes » (Luc 7,22 et 11, 20).

La totalité de l'Evangile de Marc est officiellement reconnue canonique. Il n'en reste pas moins que la finale de son Evangile (16, 9-20) est considérée par les auteurs modernes comme une œuvre surajoutée : la *Traduction œcuménique* le signale très explicitement.

Cette finale n'est pas contenue dans les deux plus anciens manuscrits complets des Evangiles, le Codex Vaticanus et le Codex Sinaiticus qui datent du IV^e siècle. O.Culmann écrit à ce propos : « Des manuscrits grecs plus récents et certaines versions ont ajouté à cet endroit une conclusion sur des apparitions qui n'est pas de Marc mais est tirée d'autres Evangiles. » En fait, les versions de cette finale surajoutée sont nombreuses. Il y a, dans les textes, tantôt une version longue, tantôt une version courte (les deux étant reproduites dans la *Traduction œcuménique*), tantôt la version longue avec un additif, tantôt les deux versions.

Le R.P. Kannengiesser commente ainsi cette finale : « On a dû supprimer les derniers versets lors de la réception officielle (ou de l'édition vulgarisée) de son ouvrage dans la communauté qui s'en portait garante. Ni Matthieu, ni Luc, ni *a fortiori* Jean n'ont connu la partie manquante. Pourtant, la lacune était intolérable. Longtemps plus tard, une fois les écrits similaires de Matthieu, Luc et Jean mis entre toutes les mains, on compila une digne conclusion de Marc, en prenant des éléments à droite et à gauche chez les autres Evangélistes. Il serait facile de repérer les pièces de ce puzzle en détaillant Marc (16, 9-20). On aurait une idée plus concrète de la liberté avec laquelle on traitait le genre littéraire de la narration évangélique jusqu'au seuil du second siècle.»

Quel aveu sans ambages de l'existence de manipulations par les hommes des textes des Ecritures nous fournissent ces réflexions d'un grand théologien !

Evangile de Luc

" Chroniqueur " pour O. Culmann, " vrai romancier " pour le R.P. Kannengiesser, Luc nous avertit dans son prologue adressé à Théophile qu'il va, à son tour, après d'autres qui ont composé des récits sur Jésus, rédiger une narration sur les mêmes faits, en utilisant ces récits et les informations de témoins oculaires — ce qui implique qu'il n'en est pas un — ainsi que celles provenant des prédications des apôtres. C'est donc un travail méthodique qu'il présente en ces termes :

« Puisque beaucoup ont entrepris de composer un récit des événements accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis ceux qui furent dès le début témoins oculaires et qui sont devenus serviteurs de la parole, il m'a paru bon, à moi aussi, après m'être soigneusement informé de tout à partir des origines, d'en écrire pour toi un récit ordonné, très honorable Théophile, afin que tu puisses constater la solidité des enseignements que tu as reçus. »

On discerne dès les premières lignes tout ce qui sépare Luc du « piètre écrivain » qu'est Marc, dont on vient d'évoquer l'œuvre. Son Evangile est une incontestable œuvre littéraire, écrite en un grec classique sans barbarismes.

Luc est un lettré païen converti au christianisme. Son orientation vis-à-vis des Juifs est tout de suite apparente. Comme le souligne O. Culmann, Luc omet de reprendre les versets les plus judaïques de Marc et il met en relief les paroles de Jésus contre l'incrédulité des Juifs et ses bons rapports avec les Samaritains, que les Juifs détestaient, alors que Matthieu, on l'a vu, faisait demander par Jésus aux apôtres de les fuir. Exemple saisissant entre bien d'autres du fait que, faisant dire à Jésus ce qui convient à leurs perspectives personnelles, les évangélistes, avec sans doute une très sincère conviction, nous donnent des paroles de Jésus la version adaptée au point de vue des communautés auxquelles ils appartiennent. Comment nier, devant de pareilles évidences, que les Evangiles ne sont pas les « écrits de combat » ou « de circonstances » déjà évoqués ? La comparaison entre l'allure générale de l'Evangile de Luc et celle de l'Evangile de Matthieu apporte à cet égard une démonstration.

Où est Luc ? On a voulu l'identifier au médecin portant ce nom que cite Paul en quelques-unes de ses épîtres. La Traduction œcuménique remarque que « plusieurs ont trouvé confirmation de la profession médicale de l'auteur de l'Evangile dans la précision de la description des malades ». Cette appréciation est tout à fait exagérée.

Luc ne donne pas de « descriptions » de cet ordre à proprement parler ; « le vocabulaire qu'il emploie est celui de tout homme cultivé de son temps ». Un certain Luc a été le compagnon de voyage de Paul. Est-ce le même personnage ? O. Culmann le pense.

La date de l'Evangile de Luc peut être évaluée en fonction de divers facteurs : Luc s'est servi de l'Evangile de Marc et de celui de Matthieu. Il semble, lit-on dans la *Traduction œcuménique*, qu'il ait connu le siège et la ruine de Jérusalem par les armées de Titus en l'an 70. L'Evangile serait donc postérieur à cette date. Les critiques actuels

situent souvent sa rédaction vers les années 80-90, mais plusieurs lui attribuent une date encore plus ancienne.

Les narrations diverses de Luc présentent des différences importantes avec celles de ses prédécesseurs. On en a donné ci-dessus un aperçu. La *Traduction œcuménique* les signale, pages 181 et suivantes. O. Culmann cite dans son livre *Le Nouveau Testament*, page 18, des récits de l'Évangile de Luc qui ne sont pas retrouvés par ailleurs. Et il ne s'agit pas de points de détail.

Les récits de l'enfance de Jésus de l'Évangile de Luc lui sont propres. Matthieu raconte différemment de Luc l'enfance de Jésus. Marc n'en dit pas un mot.

Matthieu et Luc donnent des généalogies de Jésus différentes : la contradiction est si importante, l'in vraisemblance est si grande du point de vue scientifique qu'un chapitre spécial sera consacré ici à ce sujet. Il est explicable que Matthieu, s'adressant à des Juifs, fasse débiter la généalogie à Abraham et la fasse passer par David et que Luc, païen converti, ait le souci de remonter plus haut. Mais on verra qu'à partir de David, les deux généalogies sont contradictoires.

La mission de Jésus est racontée différemment sur de nombreux points par Luc, Matthieu et Marc.

Un événement d'une importance aussi capitale pour les chrétiens que l'institution de l'Eucharistie est sujet à des variantes entre Luc et les deux autres évangélistes¹. Le R.P. Roguet remarque, dans son livre, *Initiation à l'Évangile* (p. 75), que les paroles par lesquelles l'Eucharistie est instituée nous sont rapportées par Luc (22, 19-24) dans une forme très différente de celles qu'on trouve en Matthieu (26, 26-29) et en Marc (14, 22-24) qui sont presque identiques. « Au contraire, la formule transmise par Luc est très voisine de celle que saint Paul évoque » (l'Épître aux Corinthiens, 11, 23-25).

Luc, comme on l'a vu, émet sur l'Ascension de Jésus, dans son Évangile, un propos en contradiction avec ce qu'il en dit dans les Actes des Apôtres dont il est reconnu l'auteur et qui fait partie intégrante du Nouveau Testament. Dans son Évangile, il situe l'Ascension le jour de Pâques et, dans les Actes, quarante jours plus tard. On sait à quels curieux commentaires d'exégètes chrétiens cette contradiction a conduit.

Mais les commentateurs qui ont le souci de l'objectivité sont bien obligés de reconnaître, comme ceux de la *Traduction œcuménique de la Bible*, sur un plan très général, que, pour Luc, « le souci premier n'est pas de décrire les faits dans leur exactitude matérielle... ». Comparant des récits des Actes des Apôtres, œuvre de ce même Luc, avec des récits de faits analogues de Paul sur Jésus ressuscité, le R.P. Kannengiesser donne sur Luc cette opinion : « Luc est le plus sensible et le plus littéraire des quatre évangélistes, il présente toutes les qualités d'un vrai romancier. »

1. Il n'est pas possible de faire la comparaison avec Jean puisque celui-ci ne parle pas de l'institution de l'Eucharistie au cours de la Cène précédant la Passion.

Evangile de Jean

L'Evangile de Jean est radicalement différent des trois autres, à telle enseigne que, dans son livre *Initiation à l'Evangile*, le R.P. Roguet, après avoir commenté les premiers, donne d'emblée du quatrième Evangile une image expressive : « un autre monde ». C'est, en effet, un livre très à part : différence dans l'ordonnancement et le choix des sujets, des récits, des discours, différences de style, différences géographiques et chronologiques et même différence dans les perspectives théologiques (O. Culmann). Les paroles de Jésus sont donc diversement rapportées par Jean et par les autres Évangélistes : le R. P. Roguet fait remarquer à ce propos qu'alors que les synoptiques rapportent les paroles de Jésus en un style " percutant, beaucoup plus proche du style oral ", chez Jean tout est à la méditation, à telle enseigne que « nous pouvons nous demander parfois si c'est encore Jésus qui parle ou bien si ses propos ne sont pas prolongés insensiblement par les réflexions de l'Évangéliste ».

Quel est l'auteur ? La question est très débattue, les opinions les plus diverses sont émises à ce sujet.

A. Tricot et le R.P. Roguet sont avec ceux que n'effleure pas le moindre doute : l'Evangile de Jean est l'œuvre d'un témoin oculaire ; l'auteur est Jean, fils de Zébédée et frère de Jacques, l'apôtre sur lequel tant de détails sont connus et exposés dans les manuels de vulgarisation. L'iconographie populaire le situe se tenant près de Jésus comme lors de la Cène précédant la Passion. Qui imaginerait que l'Evangile de Jean ne soit pas l'œuvre de ce Jean l'apôtre, dont la figure est si communément répandue ?

La rédaction très tardive de ce quatrième Evangile n'est pas un argument formel contre cette prise de position. La version définitive doit avoir été rédigée vers la fin du 1^{er} siècle. Situer la rédaction soixante ans après Jésus serait compatible avec l'existence d'un apôtre très jeune au temps de Jésus et qui aurait vécu près d'un siècle.

Le R. P. Kannengiesser dans son étude de la Résurrection arrive à cette conclusion qu'aucun auteur du Nouveau Testament autre que Paul ne peut s'attribuer la qualité d'avoir été un témoin oculaire de la Résurrection de Jésus. Néanmoins, Jean relate l'apparition aux apôtres dont il aurait dû faire partie et qui étaient réunis, à l'exception de Thomas (20, 19-24), puis huit jours plus tard aux apôtres au complet (20, 25-29).

O. Culmann, dans son livre *Le Nouveau Testament*, ne prend pas parti.

La *Traduction œcuménique de la Bible* précise que la majorité des critiques ne retient pas l'hypothèse d'une rédaction par l'apôtre Jean, dont l'éventualité ne peut être malgré tout absolument exclue. Mais tout porte à croire que le texte actuellement divulgué eut plusieurs auteurs : « Il est probable que l'Evangile, tel que nous le possédons, a été publié par des disciples de l'auteur qui ont ajouté le chapitre 21 et, sans doute, quelques annotations (ainsi 4, 2 et peut-être 4, 1 ; 4, 44 ; 7, 37 b ; 11, 2 ; 19, 35). Quant au récit de la femme adultère (7, 53-8, 11), tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il s'agit d'un morceau d'origine inconnue, inséré plus tard (mais qui appartient cependant à l'Écriture canonique). » Le passage 19, 35 apparaît comme une « signature » de

«témoin oculaire » (O. Culmann), la seule explicite de tout l'Evangile de Jean ; mais les commentateurs pensent qu'il a été sans doute surajouté.

O. Culmann pense que les additions ultérieures sont manifestes dans cet Evangile : tel le chapitre 21 qui serait l'œuvre d'un "disciple qui aurait apporté des retouches aussi dans le corps de l'Evangile".

Sans évoquer toutes les autres hypothèses faites par les exégètes, les seules remarques provenant d'auteurs chrétiens les plus éminents rapportées ici sur la question de l'auteur du quatrième Evangile montrent que l'on se trouve en pleine confusion à propos du parrainage.

La valeur historique des récits de Jean a été beaucoup contestée. Les discordances avec les trois autres Evangiles sont flagrantes. O. Culmann en donne une explication. Il reconnaît à Jean des perspectives théologiques différentes de celles des autres évangélistes. Cet objectif "guide le choix des récits des Logia¹ rapportés, ainsi que la manière dont ils sont reproduits... Ainsi, l'auteur prolonge souvent les lignes et fait dire à Jésus historique ce que le Saint-Esprit lui a révélé lui-même". Telle est, pour cet exégète, la raison des discordances.

Certes, on concevrait que Jean, écrivant après les autres évangélistes, aurait pu choisir certains récits propres à mieux illustrer ses thèses et l'on ne devrait pas s'étonner de ne pas retrouver chez Jean tout ce que contiennent les autres récits. La *Traduction œcuménique* relève un certain nombre de cas de ce genre (p. 282). Mais, ce qui étonne beaucoup plus, ce sont certaines lacunes. Certaines paraissent à peine croyables, comme celle du récit de l'institution de l'Eucharistie. Comment peut-on imaginer qu'un épisode aussi primordial pour le christianisme, qui va devenir le pilier de sa liturgie : la messe, ne soit pas évoqué par Jean, l'évangéliste méditatif par excellence ? Or, il se contente de décrire *seulement*, dans la narration de ce repas qui précède la Passion, le lavement des pieds des disciples, l'annonce de la trahison de Judas et celle du reniement de Pierre.

Il est, à l'inverse, des récits propres à Jean et manquant chez les trois autres. La *Traduction œcuménique* les mentionne (p. 283). Là encore, on pourrait arguer que les trois auteurs auraient pu ne pas discerner dans ces épisodes une importance que Jean aurait, lui, décelée.

Mais comment ne pas être surpris de trouver chez Jean un récit de l'apparition de Jésus *ressuscité* à ses disciples au bord du lac de Tibériade (Jean 21, 1-14), qui n'est que la reproduction avec de nombreux détails surajoutés de la pêche miraculeuse présentée par Luc (5, 1-11) comme un épisode survenu *du vivant* de Jésus. Dans ce récit, Luc fait allusion à la présence de l'apôtre Jean qui, selon la tradition, serait l'évangéliste. Ce récit de l'Evangile de Jean faisant partie de ce chapitre 21, dont on s'accorde à dire qu'il est une addition ultérieure, on imagine aisément que la citation du nom de Jean dans le récit de Luc aurait pu pousser à l'inclure artificiellement dans le quatrième

1. Paroles.

Evangile : la nécessité pour cela de transformer un récit du vivant de Jésus en un récit posthume n'a pas pour autant arrêté le manipulateur du texte évangélique.

Une autre divergence considérable entre l'Evangile de Jean et les trois autres est la durée de la mission de Jésus. Marc, Matthieu et Luc la situent sur une année. Pour Jean, elle s'étale sur plus de deux ans. O.Culmann note le fait. La *Traduction œcuménique* s'exprime ainsi à ce sujet :

"Alors que les synoptiques évoquaient une longue période galiléenne suivie d'une marche plus ou moins prolongée vers la Judée, et enfin un bref séjour à Jérusalem, Jean, par contre, relate de fréquents déplacements d'une région à l'autre et envisage une présence de longue durée en Judée et surtout à Jérusalem (1, 19-51 ; 2, 13-3, 36 ; 5, 1-47 ; 14, 20-31). Il mentionne plusieurs célébrations pascales (2, 13 ; 5, 1 ; 6, 4 ; 11, 55), et suggère ainsi un ministère de plus de deux ans. "

Alors, de Marc, de Matthieu, de Luc et de Jean, qui faut-il croire ?

Les sources des Evangiles

L'aperçu général que l'on a donné des Evangiles et qui ressort de l'examen critique des textes conduit à acquérir la notion d'une littérature " décousue, dont le plan manque de continuité " et " dont les contradictions semblent insurmontables ", pour reprendre les termes du jugement porté par les commentateurs de la *Traduction œcuménique* de la Bible, à l'autorité desquels il importe de se référer, tant les appréciations sur ce sujet sont graves de conséquences. On a vu que des notions sur l'histoire religieuse contemporaine de la naissance des Evangiles pouvaient expliquer certains caractères de cette littérature déconcertante pour le lecteur qui réfléchit. Mais il faut aller plus loin et rechercher ce que peuvent nous apprendre les travaux publiés à l'époque moderne sur les sources auxquelles les Evangélistes ont puisé pour rédiger leurs textes; il est également intéressant d'examiner si l'histoire des textes après leur établissement est susceptible d'expliquer certains aspects qu'ils présentent de nos jours.

Le problème des sources fut abordé de façon très simpliste à l'époque des Pères de l'Eglise. Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, la source ne pouvait être que l'Evangile que les manuscrits complets présentaient le premier, c'est-à-dire l'Evangile de Matthieu. La question des sources se posait seulement pour Marc et pour Luc, Jean constituant un cas tout à fait à part. Saint Augustin considérait que Marc, deuxième dans l'ordre traditionnel de présentation, s'était inspiré de Matthieu, qu'il avait résumé, et que Luc, venu en troisième position dans les manuscrits, s'était servi des données de l'un et de l'autre : son prologue dont on a parlé plus haut le suggérait.

Les exégètes de cette époque pouvaient aussi bien que nous évaluer le degré de convergence des textes et retrouver un grand nombre de versets communs à deux ou trois des synoptiques. Les commentateurs de la *Traduction œcuménique* de la Bible les chiffrent de nos jours approximativement ainsi :

- Versets communs aux trois synoptiques 330